

CLISSON et ses MONUMENTS

Etude historique et archéologique

PAR

le Comte PAUL DE BERTHOU

Ancien élève de l'Ecole des Chartes

Illustrations par M. l'Abbé Joseph BOUTIN

Plan du chateau par M. Clément JOSSO, architecte

MDCCCX (1910)

IMPRIMERIE DE LA LOIRE – NANTES

**Numérisation Odile Halbert, 2007,
tous droits de reproduction réservés**

HISTOIRE DE CLISSON

CHAPITRE V

De 1789 à 1832

A la fin du XVIII^e siècle, les habitants de Clisson, de moeurs douces et charitables, pleins de religion et satisfaits des lois que leur avaient léguées leurs ancêtres, étaient heureux et tranquilles ils aimaient la Bretagne et ses privilèges ; ils étaient fiers de la beauté de leur ville et de son château. Dans leur pays on pouvait vivre à peu de frais ; le moindre bourgeois un peu aisé y paraissait riche ; les pauvres étaient secourus généreusement et avec bonté ; la terre nourrissait les laboureurs et les vigneron. Les jours de l'homme, depuis la *tricotaine* joyeuse du baptême jusqu'au glas sonné par les confrères des Agonisants, s'écoulaient ainsi faciles et paisibles, sur les charmants coteaux de la Sèvre, au pied de l'imposant château des sires de Clisson et du duc François II, et à l'abri de la vieille enceinte urbaine. Les fêtes de l'Eglise ramenaient à intervalles à peu près réguliers, leurs pompes rustiques, et les temps féodaux étaient représentés par quelques cérémonies plaisantes et qui réveillaient la gaieté populaire¹ telles étaient les distractions des Clissonnais. Aucune contrée de la Bretagne ni même de la France ne pouvait présenter, dans un cadre plus pittoresque, un plus joli tableau de la vie provinciale.

Il est vrai que Clisson était assez isolé. La route qui le rattachait à Nantes, en longeant la rive droite de la Sèvre, était celle de Nantes à Poitiers ; mais elle n'était pas des meilleures, et le passage à gué de la Saint-Guaise, au dessous du Pallet, était souvent très difficile, pendant l'hiver.

Quant aux autres chemins qui sillonnaient le pays et reliaient ensemble les bourgs et les villages, il n'y avait que des piétons, des cavaliers et de grossières charrettes à pouvoir y circuler. M. Lemot les a connus en 1805, et les décrit ainsi dans sa « *Notice sur Clisson* », parue en 1812 « Les chemins de traverse sont presque impraticables dans ce pays, quelquefois encaissés de 10 ou 12 pieds au dessous du niveau des terres. Les charrettes peuvent à peine y faire trois lieues dans une journée, et rarement trouve-t-on des espa-

¹ Comme la *quintaine* qui obligeait les nouveaux mariés à monter à cheval et à briser une lance contre un poteau ; et la *chanson nouvelle*, chantée par les nouvelles mariées de l'année, devant le seigneur ou son représentant.

ces où elles puissent tourner, pour y changer de direction² ».

Beaucoup de ces chemins du Bocage³ existent toujours, et montrent combien difficile devait être un voyage aux environs de Clisson, à la fin du XVIIIe siècle. L'on peut voir encore, entre Monnières et Gorges, quelques tronçons du vieux chemin de Clisson à Vertou, par la rive gauche de la Sèvre : ils sont tout à fait conformes à la description de Lemot.

En 1789, Clisson et ses faubourgs formaient un ensemble de 2 400 habitants environ⁴. Après la solitude complète de 1794, ils étaient revenus à ce nombre, vers 1850.

Les principales industries que l'on y exerçait, étaient celles des tanneurs, mégissiers, chamoiseurs, et des tisserands en fil et en coton⁵. L'on y faisait aussi des toiles, serges, droguets et gros draps.

Le commerce, outre celui des produits manufacturés, consistait en bestiaux, vins⁶ et eaux-de-vie. Il y avait un marché, depuis le premier vendredi après la Mi-Carême, chaque vendredi suivant, jusqu'à l'hiver ; et, en plus de ces marchés, sept ou huit foires royales par an⁷.

Dans la population de Clisson, à demi rurale et peu curieuse de changements, les doctrines subversives du XVIIIe siècle, n'avaient pas fait beaucoup de prosélytes. Les dangereuses nouveautés que les sociétés secrètes s'efforçaient depuis longtemps de répandre, par tous moyens, dans les provinces les plus reculées, afin de préparer la révolution, avaient seulement gagné quelques hommes marquants de l'endroit, gens de loi, notaires, médecins⁸, plus à portée par leur profession même, de recevoir les influences

² Comparer cette description des chemins du Bocage, avec celle de la Marquise de la Rochejaquelein (« *Mémoires* », 4^e édit., 1817, p. 43).

³ Le Bocage comprend une partie du comté Nantais, du Poitou et de l'Anjou.

⁴ A savoir 100 pour la Trinité, 650 pour Saint-Jacques et Saint-Gilles, 180 pour la Madeleine, et 600 pour Notre-Dame et la ville murée. A quoi il faut ajouter une centaine au moins d'habitants, pour le petit groupe formé autour de l'Hôpital Saint-Antoine, en Gétigné. En 1784, Du Boueix comptait, dans les 5 paroisses de Clisson, 2 000 communiant, et proposait de doubler ce nombre, pour avoir celui des individus.

⁵ Voir pages 121, 127-128.

⁶ Le vin de Clisson était apprécié dès le XVIe siècle. Eguinaire Baron, professeur de droit à l'Université d'Angers vers 1530, en but, un jour, à Nantes, cher un de ses amis, et le trouva digne d'être comparé au vin d'Anjou : « *O fortunatos nimium Britones, s'ecrie-t-il, qui, cum caeteris vitae necessariis abundant maxime, de vini etiam gloria cum Andegavis dimicare queant !* » (« *Baronis opera* », 1552, in-folio ; Citation d'Ed. Riche, dans son « *Voyage à Clisson* », édit. 1528, pp.113-114).

⁷ « *Topographie de Clisson* », par Du Boueix, ouvrage cité plus haut. Aujourd'hui, il y a marche et foire à Clisson, tous les vendredis de l'année. Les grandes foires ont lieu le vendredi avant le dimanche gras (Foire Grasse) ; le vendredi après la Mi-Carême ; le vendredi, lendemain de l'Ascension ; le vendredi avant la Fête-Dieu (Foire du Sacre, spéciale pour les bêtes grasses) ; le vendredi après la Madeleine (22 juillet ; le vendredi après la Saint-Luc (18 octobre) ; le vendredi après la Saint-André (30 novembre).

⁸ Il y avait alors à Clisson quatre docteurs médecins : MM. Michel du Boueix, Maillo-

étrangères. Complices inconscients de la grande conspiration contre l'autel et le trône, dont on ne leur montrait que certaines apparences séduisantes, ces hommes crurent ainsi montrer la supériorité de leur esprit. Plusieurs étaient de bonne foi, et demandaient simplement la réforme de divers abus qui, au cours des siècles, s'étaient glissés dans l'administration du royaume. L'on vit se joindre à eux quelques commerçants, maîtres ouvriers et petits bourgeois, entraînés par l'exemple, et trois ou quatre malheureux prêtres sans vocation, désireux de secouer le joug des obligations de leur état⁹.

A la tête du mouvement était M. Michel du Boueix¹⁰, médecin habile et

cheau, Gouraud et Nénable ; quatre maîtres chirurgiens MM. Peltier, Mesnard, Alphonse et Audap, ce dernier greffier du tribunal du district, en 1792 (Archives de Nantes, L 404) ; deux notaires royaux et procureurs MM. Jean Dabin et Jacques-François-Gabriel Massicot ; quatre avocats en parlement MM. Pierre-Marie Dardel, Jean-Baptiste Bureau, Charles Bureau de la Robinière et Jacques Le Mesle C 567).

⁹ André Barat, gardien des Cordeliers, Jean Andrieux, recteur de la Madeleine ; et l'abbé Braud, neveu du recteur de Notre-Dame.

¹⁰ Fils d'un notaire de Clisson, Michel du Boueix naquit en 1712 et épousa, vers 1765, Mlle Catherine-Jeanne-Marie Vinet. Il fut docteur régent de la Faculté de Médecine de l'Université de Nantes, vers 1788 ; car les « *Etrennes Nantaises* » de 1788 le mentionnent en cette qualité ; mais non pas celles de 1764. En 1781, sa « *Topographie de Clisson* » (Voir page 121, note 1) fut couronnée par la Société royale de Médecine de Paris ; il avait déjà alors les titres de correspondant de cette Société et de médecin de Monsieur, frère du roi. Le 2 avril 1790, il fut élu l'un des 36 membres de l'administration supérieure du département, où il représenta le district de Clisson (Archives de Nantes, L 42, folio 80) ; mais il démissionna avant la fin de l'année. En juin 1791, il fut nommé trésorier du même district, avec son fils Michel pour premier commis (*Ibid.*, L 414). En septembre 1791, il fut élu maire de Clisson et député suppléant à l'assemblée législative. Le 3 novembre de la même année, il prononça au district, dans l'église abandonnée des Cordeliers de Clisson, à l'occasion de la proclamation de la constitution, un discours qui nous a été conservé (*Ibid.*, L 996), mais qui ne lui fait pas honneur : ce n'est qu'un amas de grossières injures. à l'adresse des pauvres religieux dont le district occupait le couvent. Il n'était plus maire de Clisson en 1792 : M. Boutiller l'avait remplacé dans cette charge (*Ibid.*, L 36). Mais il redevint maire, après la destitution de M. Boutiller, en août 1792. M. Marionneau (« *Collection archéologique du canton de Vertou* », dans le *Bulletin* de la Société Archéologique de Nantes, 1876) décrit un *bon de confiance* de deux sols, de la municipalité de Clisson, imprimé, émis en septembre 1792, signé Duboueix et contresigné Robert.

Michel du Boueix se réfugia à Nantes, le 15 mars 1793, avec tous les Clissonnais qui avaient quelque fortune, et y exerça la médecine. Atteint bientôt de la contagion qui s'était développée parmi les prisonniers entassés dans l'Entrepôt, et qu'on appela la *maladie de l'Entrepôt*, il succomba dans une maison du quai de la Fosse. Il laissait un volume sur l'électricité médicale, une étude sur le *croup*, plusieurs mémoires parus dans des journaux de médecine, et l'intéressante « *Topographie de Clisson et de ses environs*. »

Son frère, Gui-Joseph-Michel, d'abord moine blanc (Jacobin ou Prémontré), puis recteur de Houssay en Anjou, prêta le serment, défroqua, épousa une ex-religieuse et fut percepteur à Vieilleville. Cet indigne prêtre qui avait composé un scandaleux « *Essai sur les vœux* » (Angers, Marne, 1791, in-8°) mourut à Vieilleville, en 1804 (« *Dictionnaire d'Anjou* », par M. Port).

instruit, docteur régent à la Faculté de Médecine de Nantes, et résidant sans doute dans cette ville, pendant une partie de l'année.

Conformément aux lettres patentes du roi, du 24 janvier 1789, les habitants (le *général*, comme on disait) formant le tiers état des paroisses de Notre-Dame, la Trinité, Saint-Jacques et Saint-Gilles de Clisson, se réunirent le 29 mars suivant, dans l'église Saint-Jacques, pour rédiger le cahier de leurs doléances, à présenter aux Etats-Généraux. Noble maître Pierre-Marie Dardel, avocat en parlement et sénéchal de la châtellenie, présida l'assemblée dont le procès-verbal (*Archives de Nantes*, C 567) cite, en tête des autres habitants : Noble maître Jean-Baptiste Bureau, avocat et procureur fiscal, Maître Joseph Douillard, greffier en chef de la châtellenie, Noble maître Jacques Le Mesle, avocat, correspondant de la commission intermédiaire des Etats de Bretagne et syndic de Clisson, Noble maître Charles Bureau de la Robinière, avocat, et Maître Jean Dabin, notaire royal et procureur.

MM. Jean-Baptiste et Charles Bureau, Le Mesle et Louis Gautret furent nommés députés, pour porter les doléances du tiers état de Clisson à l'assemblée de la sénéchaussée de Nantes, qui devait se tenir en cette ville, le 7 avril suivant.

Le 6 avril 1789, le *général* de la paroisse de la Madeleine du Temple rédigea aussi ses doléances, et donna commission de les présenter à Nantes, à M. Firmin Babin de Bourneuil, major du régiment des gardes-côtes, et à M. François Robert (*Archives de Nantes*, C 567).

Les cahiers des doléances du tiers état de Clisson (*Ibid.*, même cote) visent une série de réformes concernant la législation, les impôts et l'administration, à peu près les mêmes que partout ailleurs. L'on y relève certaines demandes indiscrettes et dangereuses, comme celle de la liberté de la presse, auxquelles les habitants de Clisson n'avaient pu songer d'eux-mêmes. Elles leur avaient été probablement imposées par les meneurs de la révolution, qui, au moyen d'affidés secrets, avaient su influencer les assemblées du tiers état dans la plupart des localités, et en avaient fait ainsi les instruments de leur complot. Il existe dans divers dépôts d'archives, des traces de cette action occulte.

Toutefois les Clissonnais, dans leurs cahiers, se déclarent formellement pour la conservation des privilèges provinciaux de la Bretagne. Ils réclament, pour les personnes, la suppression des privilèges d'exemption, mais non point des privilèges d'illustration. Ils n'entendent point abolir la noblesse ; mais demandent seulement que les titres des nobles soient vérifiés en présence d'une commission du tiers état. Ils désirent que l'organisation des Etats de Bretagne se conforme à celle des Etats du Dauphiné, demande qui, sans aucun doute, leur avait été suggérée par des étrangers. Le pays n'était pas sûr, et des vols, assassinats et violences s'y commettaient souvent on souhaite donc l'établissement d'une maréchaussée à Clisson. Une proposition d'une sérieuse utilité termine ces cahiers c'est qu'à l'avenir il soit fait

mention, dans les registres baptismaux, des lieux d'origine des père et mère, afin de faciliter les recherches auxquelles les familles sont souvent obligées. Elle ne fut malheureusement pas prise en considération par les législateurs.

Les doléances des gens de la Madeleine ne renferment que quatre articles ici pas d'influence étrangère, tout vient des habitants. L'on demande seulement la répartition des impôts sur les trois ordres, proportionnellement à leurs facultés ; la suppression de la corvée et du droit de franc-fief ; le paiement de la portion congrue du recteur, opéré à l'avenir comme celui de toutes les autres pensions, au lieu de dépendre de l'ordre de Malte, qui payait sans doute peu régulièrement. Fait curieux : les habitants de la Madeleine avaient d'abord réclamé la suppression des moulins et fours banaux ; puis, après réflexion, ils revinrent sur leur décision, et firent rayer la demande, en l'annulant au bas de la pièce.

Taine a raconté d'une manière saisissante¹¹ comment, en juillet 1789, une anxiété sourde et une crainte vague se répandirent dans les campagnes, et furent suivies d'une panique violente et soudaine. Du 20 au 30 juillet, par toute la France, dans les plus petits bourgs et presque au même moment dans chaque région, on cria que des bandes de brigands arrivaient, pour tout piller et ravager. Nulle part on ne vit de brigands, ce qui n'empêcha pas d'assurer qu'ils approchaient. Aussitôt, pour les combattre, on organisa en tous lieux la garde nationale.

L'on a su depuis, et de source certaine, que ces terreurs folles avaient été le résultat de manoeuvres secrètes des sociétés révolutionnaires qui voulaient, par un coup hardi, mettre la France entière en armes contre les autorités, et rompre ainsi, à leur profit, l'équilibre du royaume¹². Elles n'y réussirent que trop bien, et c'est depuis lors que les révoltes, les massacres, les pillages et les incendies désolèrent les villes et les campagnes¹³.

Cette première alerte de la révolution se produisit à Clisson, le 22 juillet 1789¹⁴. Une frayeur subite y éclata, sans que l'on sût pourquoi. A la même heure, dans la ville et les faubourgs, tout le monde à la fois sortit des maisons, en criant : Les brigands arrivent ! Voilà l'ennemi ! Le tocsin sonnait dans tous les clochers. L'on alla vers Saint-Hilaire, par où l'on disait que les bri-

¹¹ « *Les origines de la France contemporaine. La révolution* », tome 1^{er}, pp. 17 et suivantes.

¹² « *Cours d'hist. de Fr.* » par Alexandre Mazas, Paris, 1840, tome IV, p. 128.

¹³ Tous les mémoires du XVIII^e siècle sont unanimes à relater cette mystérieuse panique de la fin de juillet 1789, dans toutes les provinces. Outre ceux mentionnés par Taine, nous citerons les très intéressants « *Mémoires du Comte Beugnot* », (3^e édit., 1889, pp. 111-113) qui donnent de curieux détails sur la terreur des brigands dans la baronnie de Choiseul, en Champagne, près de Chaumont.

¹⁴ Notes de M. Perraud.

gands s'avançaient. A Saint-Hilaire, point de brigands : on avait vu seulement passer, de grand matin, deux cavaliers courant à bride abattue¹⁵. Cette alarme ne se calma pas facilement, et sur le champ on forma la garde nationale qui fonctionna jusqu'au départ des habitants, en mars 1793. A Clisson comme ailleurs, les chefs de la révolution avaient atteint leur but

Mais les Clissonnais n'étaient ni féroces, ni même exaltés, et cette prise d'armes n'eut point chez eux de mauvaises suites : aucun acte de violence ne fut commis par les nouveaux soldats. Dans ce pays, on subissait les changements de l'époque, et, loin de les provoquer, on ne les désirait même pas.

A Clisson d'ailleurs, nous l'avons vu plus haut (page 379), l'attachement à la constitution bretonne n'avait point été ébranlé, et l'on n'entendait nullement faire disparaître cette garantie des libertés publiques. La nouvelle que l'assemblée constituante avait voté, le 4 août 1789, l'union pure et simple de la Bretagne à la France et la suppression des privilèges de la province, excita une indignation générale et profonde. Les représentants des paroisses rattachées à Clisson s'y réunirent, le 27 septembre 1789, pour délibérer à ce propos, et refusèrent d'autoriser leurs députés à porter le coup mortel au dernier reste de l'indépendance bretonne¹⁶. C'est ainsi que les paroisses clissonnaises firent un suprême, mais inutile effort, pour sauvegarder ce qui avait subsisté des privilèges de leur pays, seul rempart contre l'oppression du pouvoir central, qui allait bientôt peser si lourdement sur la Bretagne, et dont les excès et les cruautés n'eussent jamais été possibles, sans la destruction préalable de toutes les distinctions provinciales, et sans l'établissement d'une centralisation absolue. Les Clissonnais pressentirent donc le danger des idées nouvelles, et montrèrent, dans la circonstance, un patriotisme vraiment éclairé. M. du Boueix s'abstint de prendre part à cette délibération¹⁷.

Après la proclamation de la constitution du 3 septembre 1791, il y eut, dans la tempête révolutionnaire, un moment d'accalmie. Les chanoines de Notre-Dame de Clisson, dont le chapitre avait été dissous par violence le 23

¹⁵ C'étaient sans doute les agents des révolutionnaires, chargés d'annoncer l'approche des brigands et de répandre l'alarme. Il y avait de ces agents, disséminés dans toute la France.

¹⁶ « *Archives curieuses de Nantes et des environs* » par F. J. Verger, IV, 1510, colonnes 199, 201, 206 ;— « *La commune et la milice de Nantes* », par Camille Mellinet, tome VI, pp. 69-71. Après le vote de l'assemblée constituante, les députés de la sénéchaussée de Nantes avaient demandé à leurs électeurs des pouvoirs illimités, pour la suppression des privilèges provinciaux le 30 décembre 1789, paroisses et corporations répondirent par un refus ; 136 accordèrent les pouvoirs. Il n'est question ici que de la sénéchaussée de Nantes, et non de tout l'évêché.

¹⁷ Notes de M. Perraud.

novembre 1790 (Voir page 295), et qui avaient unanimement refusé le serment schismatique, assistèrent cependant à la cérémonie de cette proclamation ; mais, avec une réserve fort digne, ils se tinrent à l'écart, et ne montèrent point sur l'estrade, réservée aux autorités nouvelles et aux notables¹⁸. Une amnistie avait provoqué le retour de plusieurs émigrés ; beaucoup de gens à courte vue pensaient que la révolution était finie et qu'un âge d'or allait commencer. Leur illusion ne dura pas longtemps.

La constitution civile du clergé, votée le 12 juillet 1790, et imposée à tout le royaume, le 27 novembre de la même année, fut une des principales causes qui déchaînèrent les fureurs révolutionnaires. Elle n'avait pu être acceptée par l'immense majorité du clergé, et le roi, après l'avoir sanctionnée par faiblesse et découragement, le 22 décembre 1790, ne tarda pas à se rétracter.

En 1791, des régions entières manquaient de prêtres, et les paysans du comté Nantais commençaient à se révolter. Presque partout les curés intrus avaient été repoussés avec horreur et mépris. Dans beaucoup de paroisses du diocèse de Nantes, il y eut des émeutes et des tumultes, notamment au Loroux d'où le curé jureur, Valadon, fut chassé honteusement par ses paroissiens. Il en fut de même à Maisdon et à Monnières. Les environs de Clisson se faisaient remarquer par un grand attachement pour les prêtres fidèles, et par une hostilité ouverte à l'égard des intrus.

Bientôt les mesures tyranniques du gouvernement mirent le comble à l'indignation. Le 12 mars 1791, un décret avait ordonné de dresser la liste des prêtres qui n'avaient pas prêté le serment. Par arrêtés des 9 mai, 6 juin et 9 décembre 1791, le département enjoignit à ces prêtres de quitter leurs presbytères ; mais les populations résistèrent et gardèrent leurs pasteurs. Une grande agitation régna, pendant la fin de l'année 1791, dans les campagnes Nantaises : les prêtres erraient partout comme des proscrits, et l'on ne savait où aller entendre la Messe, chaque dimanche¹⁹.

Le 23 janvier 1792, le département renouvela ses précédentes interdictions de séjour, aux prêtres non assermentés, et fit fermer la chapelle privée des demoiselles Bridon, à Clisson²⁰ : le district²¹ de Clisson s'empessa de

¹⁸ Notes de M. Perraud.

¹⁹ Il y avait des troupes de ligne, cantonnées à Clisson, le 10 juin 1791. Le 17 août suivant. Le district réclamait leur renvoi à cause de leur indiscipline, et demandait en place 15 ou 20 cavaliers (*Archives de Nantes*, L 578).

²⁰ *Archives de Nantes*, L 401.

²¹ Sur la composition du district de Clisson en 1790 et 1792, voir, aux *Archives de Nantes*, les dossiers L 404 et L 414. Un certain Soulastre, moine défrôqué, y figurait, en qualité de commissaire du département.

l'encourager et d'applaudir à ces violences. En vain la municipalité, beaucoup plus modérée, demanda-t-elle, au nom de la liberté des cultes, qu'au moins l'aumônier des Bénédictines pût continuer à célébrer la Messe à la Trinité²² : le département ordonna la fermeture de cette église²³.

Les troubles augmentant, comme on pouvait s'y attendre, survint un nouvel arrêté du département, en date du 22 mars, prescrivant l'internement dans la maison de Saint-Clément de Nantes, de tous les prêtres non assermentés²⁴. Les districts étaient chargés d'en faire le dénombrement. En édicteant cette mesure de proscription, le département s'érigeait fort indûment en législateur. Les paysans des environs de Clisson ne s'en montrèrent que plus déterminés à défendre leurs prêtres ; ceux de Gorges prirent les armes ; le 4 avril 1792, Belorde, commandant de la garde nationale de Clisson, était si effrayé qu'il demandait des secours à Nantes²⁵.

La municipalité de Clisson désapprouvait toutes les persécutions, et craignait aussi le soulèvement général qui devait en être la suite inévitable : elle donna, sur ces entrefaites, une preuve remarquable de ses sentiments de justice et de modération. Le 3 avril 1792, elle se réunit pour formuler une protestation très courageuse, rédigée en termes dignes et mesurés, contre les mesures iniques prises par le département. Cette pièce nous a été conservée²⁶. « Dans les environs de Clisson, y lisons-nous, plus de vingt paroisses sont privées de tout secours religieux ; les prêtres non assermentés ont toujours tenu une conduite paisible. La municipalité croit devoir protéger des hommes innocents, et même remplir ainsi les intentions du département, qui ont été seulement de punir des coupables. Elle mériterait des reproches, si elle servait, aux dépens de la vérité, les passions des méchants qui ont pu égarer la justice, etc... »

Il fut décidé que cette protestation serait présentée non seulement au directoire du département, mais encore au roi et à l'assemblée législative. Les Clissonnais qui s'honorèrent en la signant, furent MM. Boutiller, maire ; Sénèque, Gouraud, Alphonse²⁷, officiers municipaux ; Pierre-Louis Dabin,

²² Le maire était M. Boutiller. Il fit porter la requête à Nantes, par MM. Pierre-Louis Dabin, procureur de la commune, et François Sénèque, maître d'école, dont nous aurons bientôt signaler la belle conduite.

²³ *Archives de Nantes*, L 47, folios 67 et 93.

²⁴ *Ibid.*, L 47, folios 152-153.

²⁵ *Ibid.*, L 281.

²⁶ « *Les confesseurs de la foi du diocèse de Nantes, pendant la Récohetion* », pages 540-541.

²⁷ Ce nom se retrouve parmi les signataires de la pétition des habitants ruinés par l'inondation de 1770 (Voir nos *Pièces Justificatives*).

procureur-syndic de la commune ; Nenable, Clisson, Guilloteau, Guérin, Joseph Rogué, Bertin, P. Loiret, notables.

Elle fut, en effet, envoyée de suite au département, accompagnée de diverses explications : « Il faut du courage, disait à bon droit la municipalité Clissonnaise, pour déposer en faveur d'hommes que la haine poursuit jusque dans le sanctuaire de la loi²⁸ ».

Restait à la remettre au roi et à l'assemblée législative. MM. Dabin et Sénèque furent chargés de cette commission difficile.

M. Pierre-Louis Dabin²⁹, licencié en droit et procureur-syndic de la commune, avait été le principal instigateur de la belle protestation de la municipalité. Il était cependant partisan déclaré des réformes et des idées nouvelles. Il faisait partie de la garde nationale, avait été délégué à Paris, en 1790, pour représenter la ville de Clisson à la fête de la Fédération, et avait donné d'autres marques manifestes de ses sentiments politiques. Mais il était bon catholique, allait courageusement à la Messe des prêtres réfractaires, et y entraînait les hésitants. C'était un des personnages les plus influents de Clisson. Opposé à toutes les mesures vexatoires, il prévoyait la guerre terrible qu'elles allaient bientôt causer, et désirait faire tous ses efforts, afin d'en conjurer les malheurs.

M. François Sénèque, son dévoué auxiliaire dans cette œuvre de pacification, était maître d'école. Il avait prêté le serment civique, était capitaine dans la garde nationale, et avait même acheté des domaines nationaux ; mais lui aussi était catholique fervent et ennemi des persécutions.

MM. Dabin et Sénèque commencèrent par faire imprimer à Nantes la délibération de la municipalité Clissonnaise, et en répandirent un grand nombre d'exemplaires dans les paroisses de la rive gauche de la Loire³⁰, et même jusqu'en Anjou, afin de provoquer un mouvement favorable, et de recueillir des signatures d'adhésion. Pour subvenir aux frais de leur voyage à Paris, ils firent aussi, dans toutes les paroisses de la région, une collecte qui produisit 600 livres³¹ ; puis se mirent de suite en route pour Paris où ils arrivèrent le 16 avril. Là, ils s'entendirent avec les députés de leur département, et donnèrent leur pétition au ministre Roland qui la fit passer au comité des douze députés, chargés du rapport sur les troubles religieux.

Le roi n'avait plus alors qu'une autorité illusoire et purement nominale. Les Clissonnais songèrent donc à remettre leur requête à l'assemblée elle-

²⁸ « *Archives curieuses de Nantes* », par Verger, V, colonne 244.

²⁹ Fils de M. Jean Dabin, notaire royal et procureur à Clisson, dont il a été question page 372.

³⁰ A Ancenis et à Prinquiau, des délibérations semblables à celle de Clisson, avaient été prises par les municipalités.

³¹ *Archives de Nantes*, L996

même, comme leur mandat les y obligeait. Mais se rendant compte de la puissance formidable acquise par les meneurs révolutionnaires, et du danger qu'il y avait à courir, en la contrariant dans une salle tumultueuse, sans cesse troublée par les cris forcenés des jacobins des tribunes, les deux délégués de Clisson renoncèrent à paraître à la barre de l'assemblée, où un député de Nantes les attendit vainement, pour les présenter.

De retour dans leur pays, ils y trouvèrent le plus mauvais accueil. La courageuse conduite de la municipalité de Clisson avait exaspéré les membres du district, et même les révolutionnaires de tout le pays Nantais, qui s'emportaient en furieuses déclamations contre des gens assez audacieux pour prendre le parti des opprimés. La municipalité de Clisson fut suspendue par le directoire du département, le 27 août 1799, et MM. Dabin et Sénèque, accusés de complicité avec les rebelles, furent arrêtés, l'un en août, l'autre en septembre, et récompensés de leur tentative d'apaisement, par un emprisonnement de près de deux mois, au château de Nantes. On leur fit rendre les 600 livres, librement versées par les paroisses des environs de Clisson, et tous les frais de leur voyage à Paris restèrent à leur charge³².

Dans les premiers temps de la révolution, Clisson célébra par des fêtes publiques ce que l'on appelait l'aurore des temps nouveaux. Un vent de folie soufflait sur les plus petites villes. C'est alors qu'un grand festin fut donné sur l'esplanade du château (bastion x. Voir page 253), mais pour les hommes seulement. M. du Boueix, maire, y présida, avec la seule femme qui y eût été admise, celle du commandant des troupes alors cantonnées dans Clisson,

³² *Archives de Nantes*, L 996 : directoire du district de Clisson, séance du 26 août 1792 ; — L 36, folio 45 verso : conseil du département, séance du 37 août 1792 ; — L 183, 250, 281.

M. Léon Maître a raconté ce curieux épisode de la révolution à Clisson, dans la « *Revue des questions historiques* », n° d'avril 1907, sous ce titre: « *Une coalition religieuse chez les Bretons, en 1792* ».

Dabin avait jusqu'alors écouté les théories révolutionnaires. Indigné de la mauvaise foi et de la tyrannie dont il avait été témoin et victime, il changea complètement de sentiments, et il était royaliste, lorsque vint à éclater la guerre qu'il avait bien prévue. En compagnie de son père, M. Jean Dabin, il se réfugia à Nantes, le 15 mars 1793, avec tous les Clissonnais un peu aisés (*Archives de Nantes*, L 997). Quand la ville fut menacée, il est à croire que, devenu suspect aux autorités et ayant peut-être même à craindre pour sa vie, il se joignit aux Clissonnais qui en sortirent pour se rendre à l'armée royale, avant la grande attaque de la Saint-Pierre (*Ibid.*, même cote). Il suivit, en effet, cette armée, dans toute sa glorieuse et terrible campagne, jusqu'à Granville, et disparut après la sanglante bataille de Savenay, du 24 décembre 1793, où sans doute il trouva une mort honorable. Sa femme avait eu le courage de l'accompagner. Après la bataille acharnée du 13 décembre, il la laissa au Mans où elle n'échappa à la mort qu'après avoir couru les plus grands périls ; elle put ensuite se rendre à Angers, fut recueillie par une famille compatissante, et survécut à la révolution. Ses enfants, cachés, dès le début de la guerre, chez des paysans fidèles, aux environs de Clisson, furent également sauvés, et son fils a laissé postérité (Renseignements fournis par la famille).

pour défendre la ville contre les paysans que la persécution religieuse soulevait partout aux alentours. Ces troupes étaient peut-être le détachement du régiment du *Pas-de-Calais*, dont nous avons parlé (page 263) et qui, « pour s'amuser », brûla les belles charmilles de la grande cour du château. Elles semblent d'ailleurs avoir quitté Clisson vers la fin de l'année 1792. Au dessert, M. du Boueix et la femme du commandant furent couronnés de lauriers, comme des sauveurs de la patrie. Ce festin tenait toute la longueur de l'esplanade. Nous supposons qu'il eut lieu soit en 1791, soit dans la seconde moitié de 1792, à cause de la présence, comme maire, de M. du Boueix, prédécesseur et successeur de M. Boutiller, destitué au mois d'août 1792, pour avoir signé la protestation du 3 avril (Voir pages 376, 378).

Le lendemain, les femmes s'avisèrent d'en faire autant, au même endroit ; mais on ne nous dit point comment se passa la fête³³.

A la cure de Notre-Dame était installé un administrateur du district, nommé Constantin³⁴. Le district et le tribunal siégeaient dans le couvent des Cordeliers (Voir page 309, note 3). La municipalité se réunissait dans une maison du faubourg Saint-Jacques, confisquée sur la famille De Vieux (Voir page 106).

Le tirage au sort pour la levée de 300 000 hommes, décrétée en 1793 par la Convention, fit éclater enfin la guerre qui se préparait depuis longtemps.

M. Lemot, arrivé dans le pays en 1805, recueillit, sur les événements de la fin du siècle précédent, divers renseignements qu'il consigna dans sa « *Notice sur Clisson* » (1812). Son récit nous semble présenter plusieurs inexac-

³³ Notes de M. Perraud.

³⁴ Martin-Laurent Constantin, créole échappé de Saint-Domingue, arriva à Nantes, avec sa femme et ses enfants, le 18 mai 1792, et se fit remarquer par son ardeur révolutionnaire. En août, il présida l'assemblée primaire de Vertou où il avait une maison, et fut désigné comme électeur, pour envoyer un député à la Convention. En octobre, il fut nommé l'un des *administrateurs du district* de Clisson, et exerça cette fonction jusqu'à la constitution de 1795. Il se retira à Nantes, le 12 mars 1793, comme nous le dirons plus bas. Il était fort besoigneux, ayant perdu ses biens de Saint-Domingue, et bientôt après aussi sa maison de Vertou, brûlée en mars 1793. En 1795, on le nomma *commissaire du directoire exécutif du département* pour le canton de Clisson, dont les autorités étaient réfugiées à Nantes, depuis le 15 mars 1793. Il dut retourner à Clisson au printemps de 1796. En 1799, les Clissonnais se plaignaient de sa conduite, et lui reprochaient des vexations et des abus de pouvoir : il était en guerre ouverte avec la municipalité. Cependant il trouva moyen de se maintenir, malgré les réclamations des habitants qui demandaient sa destitution. Le 3 novembre 1799, Clisson ayant été évacué par sa petite garnison et, peu après, par sa municipalité et ses autres autorités, incapables de s'y maintenir sans secours, contre les entreprises des chouans, une bande de royalistes, commandée par François Gogué, ancien sous-divisionnaire de Charrette, entra dans la ville, et pillait les meubles de Constantin. Celui-ci, réfugié à Nantes pour la seconde fois, se déclarait réduit « à la plus parfaite indigence. ». L'on trouve beaucoup de détails sur Constantin, aux *Archives de Nantes*, dossiers L 209 et L 299.

tudes, et nous préférons nous en tenir, pour le détail des faits de 1793, à des documents authentiques³⁵. Toutefois, nous croyons pouvoir le citer, en plusieurs endroits.

L'administrateur du district, Constantin, en vertu d'une commission spéciale, était allé procéder à la vente des meubles du château de la Galissonnière, le 22 février 1793. Cette vente était terminée le 9 mars (Voir page 12, note 1). Le dimanche 10 mars, il était à Vertou, pour y présider au tirage au sort ; mais voyant qu'il n'y avait là rien de prêt, et que les listes des hommes appelés étaient encore à Clisson, il résolut d'aller les chercher dans cette ville, et partit le lundi 11 mars.

Ce même jour, nous dit M. Lemot, 4 000 paysans royalistes, armés de bâtons, de fourches et de quelques fusils de chasse, se portaient sur Clisson. En même temps, éclatait l'insurrection du Bas-Poitou ; car, la veille, de Fontenay à Nantes, presque aucune paroisse ne s'était soumise au recrutement³⁶.

Constantin s'arrêta au Pallet, y apprit la nouvelle du soulèvement et se hâta de gagner Clisson, ce qu'il ne fit point sans danger. A Clisson, tout le monde était sous les armes. Il en repartit de suite, pour se rendre à Vertou et tâcher d'y faire exécuter le tirage au sort. S'étant encore arrêté au Pallet, le curé jureur Le Prestre, ardent révolutionnaire, lui offrit de garder les 12 000 livres en assignats, produit de la vente des meubles de la Galissonnière, qu'il portait avec lui et qui l'embarrassaient. Constantin avait couché au Pallet, pendant la durée de la vente, et connaissait le curé ; il accepta son offre, lui laissa la somme, et poussa jusqu'à Vertou, remarquant en chemin plusieurs rassemblements de paysans. A Vertou, on lui dit que les paysans de Saint-Fiacre, furieux du recrutement, avaient tué un volontaire et en avaient blessé un autre. Toute la nuit, on fut sur pied. Le lendemain 12 mars, ayant demandé du secours à Nantes, on lui répondit par un refus, mais en le prévenant que des troupes se rendaient à Clisson ; et en effet, il vit passer ces troupes sur la route. Alors, sans pouvoir procéder au tirage, il résolut de se replier sur Nantes, avec sa famille qui habitait Vertou ; et il était à Nantes, le soir même du 12 mars³⁷.

Dans le district de Clisson, l'insurrection commença donc le dimanche 10 mars 1793. Des commissaires de ce district avaient été chargés de se

³⁵ *Archives de Nantes*, L 349, L 997, etc.

³⁶ « *Notice sur Clisson* », par Lemot ; — « *Mémoires* », de la Marquise de la Rochejaquelein, édit. 1817, page 61.

³⁷ « *Archives de Nantes* », L 349 relation de Constantin. Le curé du Pallet s'étant réfugié à Nantes le 15 mars, Constantin lui réclama son argent, mais n'en reçut que 5 027 livres ; le reste avait été oublié au Pallet, et fut pris par les royalistes. D'après le récit d'un témoin oculaire (*Ibid.*, L 1008), il y avait, près du Pallet, dès le 12 mars, une troupe de 8 000 royalistes environ.

rendre, ce jour-là, dans les différentes paroisses qui en dépendaient, pour y faire le recrutement³⁸. Dès le vendredi, sur la nouvelle que des rassemblements hostiles se préparaient partout, on demanda à Nantes cent hommes et du canon. Le samedi 9 mars, le bruit des attroupements s'accrut les commissaires partirent cependant le lendemain, pour les vingt-six paroisses du district. C'est alors que l'insurrection devint générale : tous les commissaires, sauf ceux du Loroux, de Mouzillon et du Pallet, furent maltraités et chassés, et une prompte fuite put seule les sauver.

Le 10 mars 1793, à cinq heures du soir, un commissaire du département³⁹ arriva à Clisson, avec un détachement de cavalerie Nantaise. A huit heures, les commissaires du Pallet ayant demandé du secours, on leur envoya, pendant la nuit, quelques cavaliers. L'on sut encore qu'à Vallet, un rassemblement se formait dans les landes des Chaboissières.

Le lundi 11 mars, le tocsin sonnait dans toutes les paroisses, et les Clissonnais prirent les armes. Le commissaire du département, voyant bien qu'il n'y avait plus à s'occuper du recrutement, partit pour Vallet, avec sa cavalerie et quelques gendarmes, en tout une trentaine d'hommes. Cette troupe attaqua les paysans aux Chaboissières, leur tua un homme, mais fut repoussée.

Pendant ce temps, à Clisson, la journée du 11 se passa en préparatifs de défense, à établir des corps de garde et à faire des patrouilles ; mais les paysans royalistes ne parurent pas.

Le mardi 12 mars⁴⁰, on fut tout le jour en armes, et on plaça un corps de garde au château. Le matin, un détachement se porta vers Cugand, rencontra des royalistes armés, et leur fit 16 prisonniers. A une heure, une fille Luneau, de Gorges, remit aux autorités une lettre des royalistes, sommant les Clissonnais de se rendre, et leur annonçant qu'ils étaient 6 000 à la chapelle Saint-Thomas (Voir page 53), à un demi-quart de lieue de la ville. A quatre heures, la garde nationale se forma en bataille sur la place Saint-Jacques, et 80 hommes, commandés par M. Audap, se détachèrent en reconnaissance. Parvenus à la chapelle Saint-Thomas, ils virent, dans une pièce de genêts, une troupe de paysans avec un drapeau blanc, l'attaquèrent et la dispersèrent, en lui tuant et blessant quelques hommes, et sans éprouver aucune perte. Ils s'emparèrent même du chef des royalistes, nommé Langlais.

³⁸ Nous pensons que le tirage au sort avait eu lieu à Clisson, le dimanche précédent.

³⁹ Le moine détroqué Soulastre, d'après les notes de M. Perraud.

⁴⁰ Voir à la Bibliothèque de Nantes, collection Dugast-Matifeux, liasse 22, n°11 (page 155 du catalogue), une lettre des officiers municipaux de Clisson au département, en date du 12 mars 1793, annonçant qu'ils sont cernés par 10 000 insurgés.

M. Lemot, dans sa « Notice », fait observer que les paysans, fort mal armés, timides et peu aguerris, n'étaient pas alors bien redoutables.

A six heures, arriva un détachement de Nantes, avec du canon.

Le mercredi 13 mars, le détachement Nantais fit une sortie sur la route de Vallet, et aperçut, à un quart de lieue, un attroupement qu'il évalua à 2 000 hommes, et qui paraissait conduit par des gens expérimentés. Le canon les mit en fuite. Quant au détachement, il perdit un cavalier ; mais assura qu'il avait tué beaucoup de paysans.

Pendant cette expédition, un autre détachement, composé de Clissonnais et commandé par le « général Touchard », venu de Nantes, marchait vers Gétigné où il y avait un grand attroupement, assemblé au son du tocsin. Ce détachement dispersa les paysans, en leur tuant quelques hommes, pénétra dans le bourg et brisa les cloches de la paroisse ; puis rentra à Clisson, sans autre incident.

Le jeudi 14 mars, l'infanterie venue de Nantes retourna dans cette tille. Les cavaliers et le canon restèrent à Clisson. Pendant toute la journée, une pluie abondante empêcha de faire des sorties. On caserna la cavalerie Nantaise au château.

Durant la nuit qui fut affreuse, pluvieuse et obscure, arrivèrent tout à coup 32 dragons de l'ancien régiment de Roussillon, échappés de Cholet qui venait de tomber au pouvoir des paysans de Cathelineau⁴¹. Ils annoncèrent que les royalistes étaient maîtres de Cholet et de Montaigu, et allaient fondre le lendemain sur Clisson, au nombre de 10 000 hommes, avec treize pièces de canon.

A cette nouvelle, une véritable panique s'empara de la ville. Les troupes furent rangées en bataille ; mais renoncèrent à défendre Clisson, et décidèrent de se retirer de suite à Nantes. Le commandant refusa même de différer le départ de quelques heures, et les soldats, accompagnés de toute la garde nationale et des autorités, district, tribunal et municipalité, se mirent en route pour Nantes le 15 mars, à six heures du matin. A eux se joignirent presque tous les habitants qui avaient quelques moyens d'existence, tant royalistes que révolutionnaires, craignant les uns d'être faits prisonniers, les autres d'être mâtés forcément à la guerre. L'intention générale et avouée était de revenir le lendemain, avec des renforts, reprendre la ville.

La caravane s'achemina donc vers Nantes, « sans avoir Le temps de prendre une chemise », laissant derrière elle les vieillards, les femmes et les enfants, à qui l'on pensait avec raison que les royalistes ne feraient pas de

⁴¹ « Mémoires », de la Marquise de la Rochejaquelein, édit. 1817 page 60 ; — « Histoire de la Vendée », édit. 1895, I, pages 46-49. Créteineau-Joly place la prise de Cholet au 15 mars ; mais si l'on s'en rapporte au document que nous citons, il faut que cette ville ait été prise le 14. D'ailleurs, Mme de la Rochejaquelein le dit formellement.

mal. Sur tout le parcours, elle fut harcelée par les paysans des paroisses qu'elle traversa, et arriva à Nantes, harassée, après douze heures de marche et neuf escarmouches. Pendant le voyage, on dut abandonner et brûler sur la route des papiers publics, entassés sur des chariots, et dont le transport retardait la colonne.

A Nantes, les Clissonnais virent bien qu'ils n'obtiendraient pas des forces suffisantes pour leur permettre de retourner chez eux. Ils s'installèrent comme ils purent dans cette ville encombrée, et où cependant la plupart d'entre eux allaient être forcés de résider pendant trois ans⁴² ; car c'est seulement au mois de mai 1796 que leur municipalité put regagner Clisson⁴³.

Le district, le tribunal et la municipalité de Clisson trouvèrent un local pour se réunir, dans une maison appartenant à M. Trastour, rue de la Casserie, 30. C'est là que furent rédigés ces registres des délibérations du district de Clisson, réfugié à Nantes, qui nous ont été conservés⁴⁴.

Plusieurs des exilés étaient royalistes et, avant le siège de Nantes, sortirent de la ville et se jetèrent dans l'armée royale : on les mit au nombre des rebelles⁴⁵.

Dans la journée du 15 mars, les paysans royalistes se précipitèrent dans Clisson, évacué depuis le matin par les troupes et les autorités⁴⁶. Ils arrivèrent par Cugand, coururent au district, prirent le peu de papiers qu'on y avait laissés, surtout les listes du tirage au sort, et les brûlèrent dans la rue avec une grande joie, comme ils n'y manquaient jamais en pareil cas. Ils délivrèrent une centaine de pauvres détenus, tant suspects que prisonniers faits dans les sorties du 12 mars ; puis se retirèrent⁴⁷.

⁴² Cette relation dont nous avons trouvé le texte aux *Archives de Nantes*, L 397 (registre de l'administration du district et de la municipalité de Clisson, réfugiés Nantes), est signée par MM. Constantin (qui était à Nantes dès le 12 mars. Voir page 380), Bretin, Savariau, Le Roux, Audap (directeur de la poste à Clisson, mort à Nantes en 1793), Grignaud, Grelier, Brot, Bregeon, Bichon, Le Fort, Pierre Gautret. Le Gall (procureur-syndic du district), Gabarit. Lorient. Massicot, Aubinet, Gilbert, Rousseau, Nicolleau, Poitou, Picot, Duboueix père, Duboueix fils. Granet, Jean Dabin, Pierre-Louis Dabin, F. Dabin, Gendon, Dupont. Châtellier, Lagrange, Baudin. Defontaine, Léchappé, Clisson, Vrignaud (tous Clissonnais réfugiés à Nantes), et Le Prestre, curé du Pallet, qui s'était joints à eux sur la route, ainsi que plusieurs partisans de la révolution (Voir aussi dans la Dugast-Matifeux, liasse n° 53, page 191 du catalogue. 2 pièces sur cet épisode).

⁴³ *Archives de Nantes*, L 209.

⁴⁴ *Ibid.*, série L. Les Clissonnais avaient amené à Nantes leur curé *jureur*, nommé Clément, qui, le 22 décembre 1793 déclara renoncer à toutes les fonctions ecclésiastiques (*Ibid.*, L 998, folio 2 verso). Voir les doléances des exilés, les 12 avril, le mai et 28 octobre 1794 (*Ibid.*, L 578).

⁴⁵ *Ibid.*, L 997.

⁴⁶ *Ibid.*, L 1008; — « *Notice sur Clisson* », (1812) par Lemot, page 80.

⁴⁷ Notes de M. Perraud.

Le 18 mars, un grand rassemblement d'insurgés était au village de l'Al-loué en Vertou (Voir page 7). Ces paysans coupèrent, en cet endroit, la route de Nantes à Clisson, par un grand fossé avec retranchement, garni d'une vingtaine de bouches à feu. Ils voulaient ainsi empêcher les sorties de la garnison, et déjà songeaient à investir la ville. M. de Vieux, de Clisson (Voir page 105), était le commandant général du rassemblement. Il était secondé par un maréchal-ferrant de la Regrippière, nommé Jean Gaudin⁴⁸.

Le même jour; 18 mars 1793, les royalistes du pays se portèrent en foule sur Vertou et s'en emparèrent. Ceux des habitants qui étaient partisans de la révolution, se sauvèrent à Nantes.

Le 24 mars, arrivèrent encore à Vertou des troupes d'insurgés du Bas-Poitou, qu'on appelait *les Gris*⁴⁹. Depuis lors, Vertou fut occupé par les paysans jusqu'au 25 août. Ceux-ci en partirent alors pour la plupart, et il n'y resta plus qu'un groupe d'officiers d'un état-major royaliste (sans doute d'une des divisions de Charette), qui se retira lui-même le 27 septembre. Des troupes Nantaises vinrent aussitôt après, se poster dans le bourg⁵⁰.

Le 18 mai 1793, veille de la Pentecôte, un détachement de *Bleus* entra dans Clisson, pour en sortir presque de suite⁵¹. Ces soldats prirent cependant le temps d'y commettre un premier massacre qui devait être suivi de tant d'autres. Ils mirent à mort diverses personnes, signalées comme royalistes, parmi lesquelles Madame de Goyon de la Muce (en Ligné) qui avait crû pouvoir se cacher à Clisson, et une femme de la ville, avec ses deux filles⁵².

Ils brûlèrent aussi plusieurs maisons, entre autres celle du Minage⁵³ (Voir page 367). Le feu avait pris à la halle ; mais ils s'empressèrent de l'éteindre (Voir page 300). Ce furent les premiers incendies. En partant, les Bleus engagèrent les personnes qui les avaient reçus, à s'en aller vivre ailleurs, assurant qu'ils reviendraient mettre le feu à toute la ville et tuer tout le monde, sans exception⁵⁴, promesse qui fut exactement tenue.

⁴⁸ *Archives de Nantes*, L 349 : les royalistes travaillaient au retranchement do l'Al-loué, le 20 mars ; — L 1008.

⁴⁹ Sans doute par opposition aux *Bleus*. Ce nom de *Gris* ne s'est pas maintenu, et fut vite remplacé par celui de *brigands*.

⁵⁰ *Archives de Nantes*, L 1008.

⁵¹ Notes de M. Perraud.

⁵² La mère et les soeurs d'une dame Fournier qui vivait encore à Clisson en 1850 (Notes de M. Perraud).

⁵³ Sur l'emplacement du Minage, a été bâtie une maison appartenant, en 1800, à M. Delhoumeau (*Ibidem*)

⁵⁴ *Ibidem*.

Le 20 juin 1793, Nantes était investi par l'armée royale, déjà maîtresse d'Angers, Ingrande, Chatillon-sur-Sèvre, Cholet, Doué, Ancenis, Machecoul, Mortagne et Montaigu. Lyrot de la Patouillère était posté à la Croix-Moriceau⁵⁵, près la Haie-Fouacière. Le 28 juin, Charette qui s'était emparé de Machecoul, parut dans la lande de Ragon et s'avança sur le Pont-Rousseau⁵⁶.

La grande attaque de Nantes eut lieu le 29 juin, fête de Saint-Pierre ; après quoi, le généralissime Cathelineau ayant été blessé à mort, l'armée royale fit retraite dans plusieurs directions.

Pendant le siège de Nantes, il n'y avait plus à Clisson que des hommes au dessus de 60 ans, et des enfants au dessous de 16. Ces soldats improvisés étaient armés d'un seul fusil par corps de garde⁵⁷. L'on ne sait trop de quel parti ils étaient ; en tout cas, ils ne pouvaient offrir d'obstacle au vainqueur.

Les 14 000 hommes de la garnison placée à Mayence, depuis la prise de cette ville par les Français en 1792, avaient été forcés de se rendre aux Prussiens en 1793, après une belle résistance. Ils avaient obtenu une capitulation qui leur interdisait de servir contre les alliés pendant un an. Les Mayençais, comme on les appela toujours depuis, furent dirigés sur Nantes qu'ils contribuèrent grandement à défendre, en juin 1793. On les destina ensuite à servir contre les royalistes du Poitou. Ces derniers en furent indignés, et, considérant que ces hommes violaient une capitulation dans laquelle l'armée royale était implicitement comprise, résolurent de ne pas leur faire de quartier⁵⁸.

En septembre 1793, les généraux Kléber et Canclaux, chefs de l'armée de Mayence, avaient déjà repris Pornic, Bourgneuf, le Port-Saint-Père, Machecoul, Aigrefeuille, Legé et Palluau, dont ils avaient chassé tous les postes royalistes⁵⁹. Le 16 septembre, ils se portèrent sur Clisson et y entrèrent sans coup férir ; car ils n'y trouvèrent point d'ennemis⁶⁰. Le quartier général fut établi au château, la ville reçut des dépôts d'armes et de grands approvisionnements. Le gros de l'armée campa dans la plaine de Toutes-Joies, sur le chemin de Gétigné⁶¹ (Voir page 87).

L'armée de Charette, après avoir perdu toutes ses positions en Bas-Poitou, enlevées par les Mayençais de Kléber, les troupes de Beysser, venues

⁵⁵ Voir plus haut, pages 9 et 12 ; – et « *Hist. de la Vendée militaire* », par Créteineau-Joly, 1895, 1, pp. 187, 191.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 194.

⁵⁷ Notes de M. Perraud.

⁵⁸ Marquise de la Rochejaquelein, 1817, p. 226.

⁵⁹ Créteineau-Joly, I, p. 261.

⁶⁰ Notes de M. Perraud.

⁶¹ « *Notice* » par Lemot.

de Nantes, et une division placée aux Sables-d'Olonne, s'était mise en marche vers Cholet où se rassemblait la grande armée royale, forte de 40 000 hommes et commandée par D'Elbée, Bonchamp et Lescure. La Rochejaquelein blessé était le seul des généraux qui ne s'y trouvât pas.

De Legé, Charette s'était retiré d'abord à Montaigu ; puis, ne pouvant s'y maintenir devant les troupes de Beysser, il avait traversé Clisson, avant l'arrivée des Mayençais, et s'était rendu à Tiffauges. De là, il combina ses opérations avec celles de la grande armée⁶².

Le 19 septembre 1793, les Mayençais, laissant à Clisson leurs magasins et une réserve commandée par Canclaux, s'avancèrent, conduits par Kléber, sur Boussay et sur Torfou dont ils s'emparèrent successivement, et se rangèrent en avant de ce dernier bourg. Là se livra, le même jour, la bataille que les paysans appelèrent le *grand choc de Torfou*. Kléber, après un combat terrible, pendant lequel se firent des prodiges de valeur et se virent de brillants faits d'armes, fut mis en pleine déroute. Ses troupes en fuite, arrivées au pont de Boussay⁶³ sur la Sèvre, eussent été exterminées sans le courage d'un officier nommé Chevardin qui se dévoua à la mort, pour retarder la marche des royalistes, avec quelques pièces de canon. Canclaux, accourant en toute hâte avec sa réserve et parvenu à Gétigné, fut forcé de céder à l'élan furieux des paysans que rien ne pouvait plus arrêter, et se replia sur Clisson, sans avoir combattu⁶⁴. L'armée vaincue trouva un refuge dans cette ville.

Le lendemain, Charette et Lescure chassèrent le général Beysser de Montaigu, après un combat très vif⁶⁵.

Les généraux royalistes avaient décidé ensemble d'aller attaquer de suite l'armée de Mayence, qui, le 22 septembre, commençait sa retraite sur Nantes, en fort mauvaise posture, traînant avec elle, sur 1 200 chariots, tous ses approvisionnements de Clisson, ses blessés et tout le butin, amassé dans sa campagne précédente. Si ce projet avait été exécuté ponctuellement, c'en eût été fait de cette armée dont pas un homme ne se fût échappé⁶⁶. D'Elbée, Bonchamp et le prince de Talmont partirent donc à la poursuite de l'ennemi qu'ils devaient aborder d'un côté, pensant être soutenus de l'autre côté, par Charette et Lescure. Prise ainsi par ses deux flancs, la longue colonne des Mayençais était perdue sans ressource.

⁶² Marquise de la Rochejaquelein, p. 224.

⁶³ D'après la « *Notice sur Clisson* », par Lemot, le fait eut lieu au passage du ruisseau de Gétigné, au dessous du bois de la Roche-Sebien. Voir page 90.

⁶⁴ Marquise de la Rochejaquelein, pp.226-228 ; - Créteineau-Joly, I, pp. 271 et suiv.

⁶⁵ Marquise de la Rochejaquelein, pp. 228-229.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 229.

Mais Charette et son lieutenant Joly voulaient tirer vengeance des cruautés commises dans leurs cantonnements, par les *Bleus* de Saint-Fulgent. Ils persuadèrent à Lescure de les aider, et croyant que les divisions de Bonchamp et de D'Elbée étaient bien assez fortes pour écraser seules les débris de l'année de Mayence, écrivirent à ces généraux de ne plus compter sur eux. L'officier chargé du message n'arriva pas à temps.

Charette et Lescure, laissant Bonchamp et D'Elbée sans appui, allèrent donc à Saint-Fulgent et y dispersèrent le corps du général Mieskouski, en lui tuant beaucoup d'hommes⁶⁷.

Le dimanche, 22 septembre 1793, à 8 heures du matin, Bonchamp, D'Elbée et Talmont attaquèrent, près du château de la Galissonnière, l'armée de Canclaux, en retraite sur Nantes. Lyrot de la Patouillère, campé à la Croix-Moriceau, accourut à leur aide. Mais Lescure et Charette n'arrivèrent pas, et les royalistes qui n'étaient que 7 000 contre 15 000, durent se retirer après une bataille acharnée, dans laquelle Canclaux perdit une grande partie de ses chariots et toute son artillerie⁶⁸.

En évacuant Clisson, les Mayençais mirent le feu au château épargné jusque là, et à bon nombre de maisons. Ils crièrent au peu d'habitants restés dans la ville : « Sortez de chez vous ! On va mettre le feu partout ! » Alors chacun se sauva, en emportant ce qu'il avait de plus précieux. Le château brûla pendant un mois.

Parmi les maisons incendiées ce jour-là, on signale un beau bâtiment à peine terminé, appartenant à une famille Provost, et le fameux hôtel du Sauvage, au carrefour de la Trinité⁶⁹ (Voir page 295). C'est alors probablement que le pauvre abbé Jean Braud, curé de Notre-Dame, perclus et aveugle, fut brûlé vif dans son presbytère (Voir page 297). L'hôpital Saint-Antoine fut aussi incendié le 22 septembre 1793. Depuis lors, les Bleus qui occupèrent ou traversèrent Clisson, y brûlèrent chaque fois plus ou moins de maisons, de sorte qu'en 1794 il n'en restait pas une intacte, à l'exception de la toiture de la halle que les soldats respectèrent, parce qu'elle leur servait d'abri⁷⁰.

D'Elbée et Bonchamp revinrent à Clisson peu après la bataille du 22 septembre, et y séjournèrent, faisant tête aux Mayençais qui ne s'étaient pas encore remis en mouvement. Ils prièrent avec instances Charette d'attaquer l'ennemi sur ses derrières. Charette, mécontent de n'avoir pas obtenu pour

⁶⁷ Marquise de la Rochejaquelein, pp. 230-211,— Crétineau-Joly, I, p.277.

⁶⁸ Marquise de la Rochejaquelein, pp. 231-232; — Crétineau-Joly, I, p. 280 ; — et plus haut, pages 9, 12.

⁶⁹ Notes de M. Perraud.

⁷⁰ *Ibidem* ; — « Notice », par Lemot.

ses troupes, par suite d'un malentendu, la part qui leur revenait dans le butin pris à Saint-Fulgent, ne répondit et ne fit rien.

Alors Bonchamp et D'Elbée résolurent, d'accord avec tous les autres généraux, sauf Charette, de reprendre Châtillon. La ville fut emportée et l'armée de Westermann, en fuite, fut poursuivie avec fureur et perdit ses canons et ses bagages. Mais ce général, par un retour offensif très hardi, parvint à y rentrer : on s'y battit toute une nuit dans les rues, et il y eut là un carnage épouvantable des habitants sur qui les Bleus s'acharnèrent. Westermann en sortit d'ailleurs aussitôt. Le jour parut, l'armée royale, campée au dehors, contempla tristement ce théâtre de dévastation⁷¹.

Le 14 octobre 1793, Châtillon était donc entièrement saccagé ; il n'y avait plus un seul homme à Saint-Hermand, à Chantonay, aux Herbiers. Mortagne, par où venaient de passer les Mayençais, pour rejoindre les autres divisions de leur parti, était en flammes. Dans les campagnes, de tous côtés, des maisons brûlaient, et des troupeaux, conduits par quelques femmes, erraient çà et là⁷².

Une grande bataille se livra, le 17 octobre, dans la lande de Cholet, du côté de Beaupreau. L'armée royale qui comptait 40 000 hommes et qui avait affaire à 45 000 ennemis, avait presque gagné la victoire, lorsqu'elle plia devant une réserve de Mayençais, perdit l'avantage et se réfugia à Beaupreau. Elle ne put y tenir, bien que les *Bleus* fussent trop affaiblis par leurs pertes pour la poursuivre vivement. Beaupreau fut abandonné à Westermann qui y entra le 18, et dont les soldats y commirent leurs horreurs accoutumées. Quant à la ville de Cholet, tout y fut mis à feu et à sang, et elle resta absolument déserte, sans un seul habitant. D'Elbée, Bonchamp et Lescure étaient blessés à mort⁷³. Les débris de l'armée se rassemblèrent à Saint-Florent ils passèrent la Loire en ce lieu, les 18 et 19 octobre.

Tout le monde a lu dans les fameux « Mémoires », de la Marquise de la Rochejaquelein, le récit touchant de cette retraite, à la fois héroïque et lugubre, conduite jusqu'à Granville, sur la Manche, et qui, marquée par une série de combats sanglants dont beaucoup furent des victoires, se termina par l'écrasement de la grande armée royale à Savenay, le 24 décembre 1793.

La Rochejaquelein, Marigny, Stofflet et Charette continuèrent cependant la lutte en Anjou et en Poitou, avec le courage du désespoir. Autour d'eux se réunirent tous les paysans qui survivaient dans cette malheureuse contrée.

⁷¹ Marquise de la Rochejaquelein, pp. 238-243.

⁷² *Ibid.*, p. 243 ; — Créteineau-Joly, 1, p. 296.

⁷³ Marquise de la Rochejaquelein, pp. 250-252, — Créteineau-Joly, p. 297.

Dans la campagne autour de Clisson, plusieurs prêtres étaient restés cachés, administrant les sacrements, consolant les populations restées fidèles, et menant une existence vagabonde, de ferme en ferme, exposés à des dangers continuels et toujours renaissants. Nous avons déjà eu l'occasion de parler de plusieurs d'entre eux. Leur lieu de rendez-vous habituel était un bois peu éloigné de la Trinité, dit le Bois du Collège (Voir page 295).

Parmi ceux qui y venaient le plus souvent, on cite M. Jacques Bureau, chanoine de Notre-Dame, et M. Guérin, vicaire de Saint-Hilaire, qui avait refusé le serment, en disant « Je n'ai qu'une âme ; je veux qu'elle soit à Dieu pour toujours ! ». Nous rappellerons encore ici l'admirable conduite de M. Beaufreton, aussi chanoine de Notre-Dame, que nous avons mentionnée plus haut (page 296).

D'autres prêtres des environs purent également exercer leur ministère, pendant les plus mauvais jours de la guerre et de la persécution M. du Ronceray, recteur de Saint-Hilaire-du-Bois, et M. Le Bastard, natif d'Héric et recteur de Cugand (Voir page 364, note I), homme d'une vaste érudition et profond théologien. Dans les circonstances les plus périlleuses, M. Le Bastard montra toujours la plus rare présence d'esprit, et sut échapper à toutes les poursuites, avec une adresse qui tenait du prodige. Un jour qu'il venait de rentrer dans sa cure et de se coucher, les Bleus lancés à sa recherche, s'y présentèrent à l'improviste, et il n'eut que le temps de sauter par dessus le mur de son jardin. Les soldats fouillèrent la maison, bouleversèrent le lit défectueux et s'écrièrent « L'oiseau n'est pas loin ! Le nid est encore chaud ! ». Ils se répandirent aussitôt aux alentours. M. Le Bastard, blotti dans une haie voisine, rentra alors chez lui et se recoucha tranquillement. Ses persécuteurs ne pensèrent plus à venir l'y troubler⁷⁴.

L'on peut lire, dans les « *Confesseurs de la foi du diocèse de Nantes* », beaucoup d'autres détails sur la vie aventureuse des prêtres cachés dans le pays clissonnais, en 1793. Plusieurs furent arrêtés, déportés ou mis à mort.

Enfin, en 1794, une guerre d'extermination fut déclarée au pays royaliste, guerre accompagnée d'actes de barbarie, exécutés de sang-froid, dignes à peine des nations les plus sauvages, et dont le récit excite toujours l'horreur. Elle fut décrétée par la Convention, et organisée par le général Turreau⁷⁵.

Sous la direction de Turreau, douze colonnes, dites *colonnes infernales*,

⁷⁴ Notes de M. Perraud.

⁷⁵ Voir une lettre significative de Turreau, à la Bibliothèque de Nantes, collection Du-gast-Matifeux, huitième volume, n° 36, page 109 du catalogue.

formant un effectif de 15 000 hommes, tant soldats que gens recrutés dans les bagnes et dans les prisons et dans l'écume des villes, commencèrent à parcourir le Poitou et l'Anjou en tous sens. Elles mettaient le feu à toutes les maisons, massacraient tous les hommes, sans même s'inquiéter de quel parti ils étaient, et plusieurs fois on les vit fusiller des municipalités entières, accourues au devant d'elles, pour leur faire honneur. Partout où elles passèrent, elles ne laissèrent rien debout ; rien de vivant ; les incendies annonçaient leur marche ; plus d'un quart de la population tomba sous leurs coups.

L'une de ces colonnes ravagea surtout le Bas-Poitou et la région du comté Nantais qui nous occupe. Elle était commandée par un ami de Carrier, nommé Cordelier, scélérat de la plus lâche férocité, se parant du titre de général, et qui a inondé de sang le Bocage, de Clisson au Loroux et de Tiffauges à Vesins.

En janvier 1794, Cordelier achevait un massacre à la Jumellière, pendant qu'un de ses détachements, était écrasé par la Rochejaquelein, près du moulin du Grouteau⁷⁶. Le 2 février, il était battu à Gesté par Stofflet et le comte de la Bouère⁷⁷. C'est alors, croyons-nous, qu'il se rapprocha de Clisson.

Déjà les *colonnes infernales* avaient passé par les ruines de cette ville⁷⁸, et y avaient mis à mort beaucoup de pauvres paysans. Elles s'y arrêtaient seulement quelques jours, et de là couraient les campagnes, en quête de leur proie. L'on amenait au château tout ce que l'on avait pu saisir, et l'on fusillait les prisonniers sur le bord d'une longue fosse, creusée dans l'esplanade (bastion x. Voir page 253), à l'endroit même où s'étaient dressées les tables des festins civiques et fraternels de 1791 (Voir page 378). Chose étrange, on accordait à ces malheureux deux minutes pour une dernière prière ; puis on faisait sur eux une décharge générale, et on les précipitait sur les cadavres de la veille. Au près de cette fosse, restaient des débris humains, et l'on vit des enfants les prendre comme des jouets⁷⁹.

Un jour de février 1794⁸⁰, Cordelier se trouvait sur la lande de Gétigné. Il venait de brûler la chapelle de Toutes-Joies (Voir page 87) et de massacrer des habitants de Gétigné, qui s'étaient avancés cependant, leur maire en

⁷⁶ Crétineau-Joly, II, p. 125.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 170.

⁷⁸ Le 24 janvier 1794, le « général Touchard » occupait Clisson avec une colonne ; et le 3 février suivant, les habitants de Clisson, réfugiés à Nantes, lui envoyèrent leurs félicitations ; mais lui firent savoir qu'ils ne retourneraient pas chez eux, sans être sûrs de pouvoir s'y maintenir. Beaucoup de royalistes avaient cessé de faire la guerre (*Archives de Nantes*, L 1002, folio 8 recto).

⁷⁹ Notes de M. Perraud.

⁸⁰ Crétineau-Joly, II, p. 157 ; — « *Archives curieuses* » de Verger, II, 1838, colonne 179.

tete, pour fraterniser avec lui⁸¹. Tout à coup, il remarqua une fumée légère sortant de la grande cheminée du château. Cet indice lui suffit, et sur le champ, flairant de nouvelles victimes, il y accourut avec une troupe de soldats.

Clisson n'était plus qu'un amas de maisons à demi brûlées ; ses habitants avaient fui, et tous ceux qui avaient pu échapper aux *Bleus*, erraient dans les bois. Une troupe de femmes et d'enfants, avec un seul homme, ne sachant où se réfugier et ne se doutant pas que les *Bleus* étaient si proches, étaient entrés dans le château dont les ruines pouvaient encore offrir un abri à leur détresse. L'une des femmes avait un peu de farine, vrai trésor à cette époque, et l'offrit à ses compagnons pour en faire du pain. Le four pratiqué sous le manteau de la grande cheminée de la cuisine, lui en suggéra probablement l'idée. Aussitôt, amassant quelques broussailles, l'homme se mit à chauffer ce four dont la fumée avait été aperçue par Cordelier.

Ces pauvres gens, avec une insouciance incroyable, n'avaient point songé à poster de sentinelle qui leur eût signalé le passage des soldats sur les ponts de la Moine et de la Sèvre, dominés par le château.

Dans ce cas, un moyen de salut leur restait : la fuite par l'escalier du moulin ou par le passage dérobé du bastion x (Voir pages 200, 206, 252), ou même par la porte Sud du château. Quand ils entendirent les *Bleus*, après avoir passé la grande porte, entrer dans la barbacane, ils auraient encore pu se sauver par l'escalier du moulin. Mais, perdant la tête, ils se blottirent dans une chambre haute, s'y croyant bien cachés. Bientôt les *Bleus* les découvrirent, les saisirent et, avec une joie féroce, les traînèrent dans la cour. L'homme et plusieurs femmes furent égorgés tout d'abord. Alors la vue du grand puits donna aux bourreaux l'envie d'essayer un nouveau supplice. Ils y précipitèrent les cadavres mutilés de ceux qu'ils avaient tués, et ensuite, un à un, et tout vivants, tous leurs autres prisonniers. Puis une ronde ignoble se forma autour du gouffre béant, au bruit des chants obscènes, étouffant les gémissements et les cris de douleur qui en sortaient.

Plusieurs auteurs ont relaté cet acte de barbarie, l'un des plus atroces qu'aient commis les colonnes infernales dans le Bocage. Les uns portent le nombre des victimes à 500, d'autres il 300, à 200, à 50⁸². M. Perraud habitait Clisson dans un temps où vivaient au moins un témoin oculaire⁸³ de ce drame affreux, et diverses personnes⁸⁴ ayant connu particulièrement des

⁸¹ Notes de M. Perraud.

⁸² Créteineau-Joly, II, p. 157 ; « *Lettres Vendéennes* », par le Vicomte Walsh, lettre XXXIV.

⁸³ Mme Chesneau, vivant encore à Nantes en 1850, et dont nous aurons à parler bientôt.

⁸⁴ Mme veuve Grenouilleau, Mme Aunillon, M. Loiret, vivant à Clisson en 1850.

femmes⁸⁵ qui y avaient assisté et avaient été sauvées, comme par miracle, de la rage des Bleus. Il en fit l'objet de longues et patientes recherches, et parvint à retrouver le nom de la plupart des victimes, avec des détails très circonstanciés, qui ne permettent pas de douter de la réalité des faits consignés dans ses notes manuscrites. M. Perraud n'a pu désigner par leurs noms que 16 des malheureux jetés dans le puits du château. Probablement il y en eut d'autres, restés inconnus ; mais leur nombre total, si l'on s'en rapporte aux souvenirs des témoins interrogés, ne semble pas avoir été supérieur à 20 ou 25.

Des scènes poignantes se passèrent ce jour-là, dans la cour intérieure du château de Clisson.

Deux soeurs⁸⁶ purent s'échapper, au moment de l'arrivée des soldats : l'une l'une par le souterrain conduisant au moulin, par l'escalier dérobé du bastion x⁸⁷. L'autre se jeta par une grande fenêtre de l'Est, d'une hauteur de trente pieds, et tomba sur une terrasse, en se brisant une jambe, mais sans se faire d'autre mal. Un soldat l'aperçut, en eut pitié et ne la dénonça point. Le soir, il revint furtivement au lieu où gisait cette pauvre fille, lui banda la jambe avec son tablier qu'il déchira, lui fit boire un peu d'eau-de-vie et la porta jusqu'au delà du dernier fossé de la ville, l'abandonnant ensuite à la garde de Dieu ; puis, tout tremblant de sa bonne action, courut rejoindre le reste de la troupe. Celle qu'il avait ainsi sauvée, put se traîner vers un bois du voisinage, fut secourue par des paysans et survécut à la révolution.

Il y avait, en effet, dans la bande de Cordelier, des gens qui ne tuaient que par peur et qui n'avaient pas perdu tout sentiment d'humanité : peut-être avaient-ils été enrôlés par force. Dans une de ses courses, cette colonne avait pris un homme de la Bruffière, qui reconnut parmi les *Bleus*, un de ses anciens amis de Paris où il avait été boulanger. Le soldat ayant montré quelque bienveillance à son égard, fut obligé par ses camarades, sous peine de mort, à tuer son ami d'un coup de pistolet, ce qu'il fit en pleurant et après l'avoir embrassé⁸⁸.

Devant la bouche du puits du château, une petite fille de cinq ans trouva

⁸⁵ Mme Bazire née Judex, et les demoiselles Douillard, dont il va être question.

⁸⁶ Les d^les Douillard.

⁸⁷ Les notes de M. Perraud parlent du « *souterrain Housset* ». Or l'escalier du moulin domine la cour d'une maison qui, de nos jours appartient à M. Housset ; et le passage souterrain du bastion x débouche dans cette cour marne (Voir pages 200, 252). L'entrée de l'escalier du moulin, ouvrant dans le bâtiment I, près de la cour du château, se présentait la première à la D^{elle} Douillard. Au contraire, pour gagner l'entrée de l'escalier dérobé du bastion, il fallait faire un grand détour et traverser le donjon, ainsi que la petite cour située derrière la barbacane. Il nous paraît donc plus vraisemblable que la D^{elle} Douillard se soit échappée par l'escalier du moulin.

⁸⁸ Notes de M. Perraud.

grâce devant les bourreaux, non point à cause de sa beauté, car elle venait d'être défigurée par la petite vérole ; mais son ingénuité, son bavardage enfantin désarmèrent ces misérables. Près du cadavre de sa grand'mère⁸⁹, elle les appelait « ses tontons »⁹⁰, et ils n'eurent pas le courage de la tuer. Conduite à Nantes, à la suite de la colonne, elle fut abandonnée dans une rue, la nuit, à l'entrée de la ville, près de Saint-Jacques. Ne sachant que devenir, elle aperçut de la lumière dans une maison, y frappa et demanda l'hospitalité. On la reçut bien, et plus tard on la rendit à ses parents qui habitaient Nantes depuis un an et l'avaient laissée à Clisson, chez sa grand'mère. Mais sa mère l'avait quittée jolie, et, la retrouvant marquée de petite vérole, ne voulait plus la reconnaître. Il fallut que l'enfant invoquât le nom de ses parents, de ses voisins et tous ses premiers souvenirs, pour se faire admettre au foyer paternel. Elle y fut même longtemps sur le pied d'une étrangère, et sa mère, conservant toujours quelque doute sur son identité; ne l'aima jamais comme auparavant. L'on remarqua que ce fut son père qui le premier lui ouvrit les bras⁹¹.

Une autre fille de 15 ans plut à un soldat qui la garda pour en faire sa femme. Mais en sortant de Clisson, arrivé à l'abreuvoir du Grenouillet, près du champ de foire, cet homme, par un sentiment de brutale pitié, lui fendit la tête d'un coup de sabre et la jeta à l'eau, en s'écriant « Tiens, pauvre fille ! Mieux vaut pour toi mourir ici ! Au temps où nous t sommes, la mort est préférable à la vie, et tu pourrais finir plus misérablement ! »

Une autre jeune femme⁹² fut aussi réclamée par un soldat. Elle était mariée, mais n'avait pas d'enfants Par un dévouement admirable, elle refusa la vie qui lui était offerte, en suppliant qu'a sa place, on voulût bien épargner sa soeur, mère de famille⁹³, prise avec elle. « Je ne crains pas la mort, dit-elle ; mais sauvez ma soeur qui a des enfants, et que Dieu vous récompense ! »

Aussitôt elle fut jetée vivante dans le puits. Son dernier voeu toutefois fut exaucé. Surpris de cette action, les soldats firent grâce à sa soeur qui fut conduite presque nue à la cure de la Trinité, où s'était transporté l'état-major de la colonne, et survécut à la révolution.

Deux frères, jeunes gens de 15 à 16 ans, obtinrent aussi la vie, à condition d'être soldats. Un autre enfant, plus jeune, se dit leur frère, et fut sauvé avec eux.

⁸⁹ Mme Robert.

⁹⁰ *Tonton* se dit familièrement, à la campagne, pour *oncle*.

⁹¹ Cette petite fille devint Mme Chesneau, vivant à Nantes en 1850.

⁹² Mme Dutemple, née Judex.

⁹³ Mme Bazire.

Voici, en témoignage de l'authenticité de ce récit, les noms des victimes du grand puits du château, retrouvés par M. Perraud. Ce sont des noms du pays, mentionnés dans des documents du XVIIIe siècle, et dont le souvenir n'était point perdu au commencement du XIXe. Plusieurs sont encore portés aujourd'hui à Clisson.

De Saint-Jacques une femme Crabit⁹⁴ et ses trois filles Perrine, Jeanne et A...⁹⁵ ; une femme Gaudin⁹⁶ et ses trois filles : Françoise, Victoire et Marie ; le père Branger, cordonnier, qui chauffa le four, avec sa femme, sa fille Jeanne et un enfant⁹⁷.

De la Madeleine, une fille Judex⁹⁸ ; sa soeur, Mme Dutemple⁹⁹, qui se dévoua pour son autre soeur, Mme Bazire ; une femme Robert¹⁰⁰, dont la petite-fille, âgée de 5 ans, fut sauvée et devint Mme Chesneau.

De Saint-Lumine un jeune homme, Jean Douillard, tisserand. Les deux jeunes filles qui s'échappèrent, l'une par le souterrain, l'autre en se jetant d'une fenêtre, s'appelaient aussi Douillard.

Le grand puits du château a été comblé, et son entrée murée, nous ne savons à quelle époque. Les restes de ceux qui y furent jetés en février 1794, y reposent peut-être encore. Il est regrettable qu'au lieu d'un grand sapin, on ne trouve pas aujourd'hui, à l'endroit où il s'ouvrait, une inscription commémorative ou au moins une croix. Nous exprimons le même regret, à propos de l'esplanade où tant de pauvres paysans ont été fusillés.

L'on peut supposer que les os de toutes ces victimes, tant du puits que de l'esplanade, en ont été retirés secrètement, à une époque où le culte n'était pas encore rétabli, et déposés en un lieu aujourd'hui inconnu. Si l'exhumation avait été faite sous l'Empire ou la Restauration, il en resterait quelque trace ou quelque souvenir.

Cordelier fut battu à Legé, le 23 février 1794, par les royalistes, et se retira sur Nantes¹⁰¹. Le 11 mars, il reprenait Cholet et faisait massacrer le peu d'habitants rentrés dans cette ville¹⁰². Dans le même mois, il repoussa Stofflet, à Beaupreau¹⁰³. Au mois de mai, son chef Turreau l'entraîna dans sa disgrâce, et tous deux furent rappelés à Paris, pour y rendre compte de leurs

⁹⁴ Ce nom est encore porté à Saint-Jacques de Clisson. Les deux frères, emmenés pour être soldats, s'appelaient aussi Crabit.

⁹⁵ Nom laissé en blanc sur les notes de M. Perraud.

⁹⁶ Egorgée et jetée morte dans le puits.

⁹⁷ Son autre fils échappa à la mort, en se disant frère des deux jeunes Crabit.

⁹⁸ Ce nom se trouve sur la pétition des inondés de la Trinité, de 1771.

⁹⁹ Ce nom est encore porté Clisson. Il se trouve sur la pétition de 1771.

¹⁰⁰ Elle était grand'mère d'une famille Marteau, vivant au XIXe siècle. Elle fut égorgée et jetée morte dans le puits.

¹⁰¹ Crétineau-Joly, II, p. 192.

¹⁰² *ibid.*, p. 174.

¹⁰³ *ibid.*, pp. 178, 179.

actes ; mais ils n'y reçurent pas le châtement de leurs forfaits¹⁰⁴.

Cordelier ne fut qu'un subalterne. Le véritable organisateur de toutes ces monstruosité, le directeur de cette guerre d'extermination qui dépeupla le Bocage, fut le général Turreau. Turreau, qui écrivait le 9 mars 1794¹⁰⁵ : « J'ai ordonné à Cordelier de faire déterrer La Rochejaquelein¹⁰⁶ », devenu baron en 1804, était, en 1813, après une carrière militaire agitée et assez heureuse, commandant du grand-duché de Wurtemberg. En mai 1814, il n'eut pas honte de célébrer par un festin, avec des officiers Bavaois, le retour de Louis XVIII à Paris. On croit rêver, en lisant que cet homme abominable fut nommé par le roi chevalier de Saint-Louis, et qu'on le vit figurer dans l'état-major du duc d'Angoulême ! C'est ainsi que l'on récompensait la fidélité héroïque des pays ravagés ! Turreau s'empressa de trahir les Bourbons en 1815 — et c'était justice, — puis mourut tranquillement dans sa terre de Conches, en Normandie, l'année suivante¹⁰⁷.

Après le passage des *colonnes infernales*, le silence de la mort plana sur les ruines de Clisson, devenues, par les atrocités qui y avaient été commises, un objet d'horreur et d'effroi, pour les rares paysans vivant encore dans les campagnes voisines. Ce silence était parfois troublé par les hideuses batailles que des bandes de chiens errants et de loups, sortis des forêts environnantes où ils abondaient alors, venaient s'y livrer, en se disputant des cadavres mal enterrés, parmi les maisons croulantes. De temps en temps, quelques paysans parcouraient à la hâte les rues désertes de la ville dévastée; comme pour y chercher les débris de ce qu'ils y avaient vu jadis.

De ce nombre fut une pauvre femme, nommée Marie Bouet, qui s'était enfuie devant les *Bleus*, d'abord à Vallet, puis au Loroux. A Vallet, elle avait été recueillie, avec beaucoup d'autres malheureux, par M. Guérin, ancien vicaire de M. du Ronceray, recteur de Saint-Hilaire-du-Bois. Les fugitifs louèrent dans un pressoir, où le charitable prêtre leur porta un chaudron de lait.

Un jour donc, Marie Bouet voulut constater par elle-même ce qu'était devenu Clisson, dont on racontait tant de choses étranges, et eut le courage d'y retourner et de le traverser en plusieurs sens. Dans ce lieu maudit il n'y avait plus une âme ; toutes les maisons étaient brûlées, toutes les portes étaient ouvertes. Beaucoup de cadavres à demi dévorés, à peine enfouis sous des décombres, se voyaient çà et là. Dans la maison qu'habita depuis M. Perraud , près de la halle, un nègre avait été mal enseveli, au fond d'une

¹⁰⁴ Crétineau-Joly, II, p. 250.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 168.

¹⁰⁶ Tué le 4 mars 1794, à l'âge de 22 ans.

¹⁰⁷ Turreau a laissé des «*Mémoires* ».

allée, en face de la porte d'un jardin donnant sur les douves de l'enceinte urbaine sa tête et ses bras sortaient de terre¹⁰⁸.

Bien d'autres villes de la contrée étaient dans le même état, ruinées et désertes : les loups et des chiens devenus sauvages y erraient seuls en liberté. Dans « *l'Histoire de la Vendée militaire* », par Créteineau-Joly¹⁰⁹, l'on trouvera la reproduction d'un dessin de M. Cesbron-Lavaux, représentant Cholet en 1794 au milieu des rues incendiées, on y voit une troupe de loups s'arrachant des cadavres.

Le fragile traité de la Jaunaye fut signé le 18 février 1795, et Charette fut reçu en triomphe à Nantes, le 26 du même mois ; mais la paix n'était pas durable et les conditions n'en pouvaient être tenues. Aussi la guerre recommença bientôt. Resté presque seul de son armée, et fait prisonnier après des prodiges de valeur, l'illustre général tomba sous les halles du peloton d'exécution, dans un angle de la place Viarmes, à Nantes, le 29 mars 1796.

Clisson resta désert pendant environ deux ans. Lors même que l'anéantissement complet des armées royales en Poitou et en Anjou, eut mis fin à la guerre, les Clissonnais qui avaient trouvé un refuge à Nantes, ne se pressèrent pas d'aller revoir les tristes restes de leurs maisons.

Le 5 mars 1796, la municipalité de Clisson était toujours à Nantes, continuant à se réunir rue de la Casserie. Le maire, M. Robert, retourna cependant à Clisson avant le 4 mai ; car il y présida, ce jour-là, à des élections municipales. Les nouveaux administrateurs furent installés le 15 août¹¹⁰.

Le 31 mars 1796, M. Constantin, commissaire du département, était lui aussi revenu à son poste, à Clisson, et désormais ses lettres au département vont nous renseigner sur ce qui s'est passé dans cette ville, jusqu'à la fin de 1799. Il se plaignait, en mars, des prêtres réfractaires qui étaient dans le pays ; mais proposait d'user plutôt de persuasion que de rigueur, pour ramener les populations au gouvernement, dans un pays à peine tranquilisé¹¹¹.

Les 21 avril, 3, 6 et 15 mai, il signale la dilapidation des bois dans toute la région, et surtout dans la Garenne de Clisson. Tous les habitants en coupaient à l'envi, pour se faire des baraques, à la place de leurs maisons incendiées. Il dénonce 10 des principaux voleurs de bois, et se plaint des men-

¹⁰⁸ Notes de M. Perraud.

¹⁰⁹ Edition illustrée, 1895, in-8°, tome II, page 382.

¹¹⁰ *Archives de Nantes*, L 209.

¹¹¹ *Ibid.*, L 299.

dians qui affluent. Il réclame l'ancien presbytère de Notre-Dame, ayant servi précédemment d'hôpital militaire, pour y installer les autorités. C'était le seul local de la ville, en état de servir. L'on avait enlevé les meubles de la Barillère en Mouzillon, à M. de Bruc, émigré¹¹².

Les 15 et 17 mai 1796, Constantin dénonce des royalistes qui s'assemblaient en comité, à la Gohardière en Gorges, chez M. de la Tribouille : MM. Douillard, Clisson, notaire, Massicot de la Bérengerie, Bureau-Robinière, Boutilier de la Porte, Cornu. Ces royalistes, à l'en croire, attendaient les Anglais et les Autrichiens M. de Vieux, émigré rentré, était l'âme de ces réunions, et se déguisait en meunier, pour échapper aux recherches¹¹³.

Plusieurs des inculpés s'étant rendus d'eux-mêmes à Nantes, pour se défendre, le commissaire du département réclama leur emprisonnement, le 22 mai¹¹⁴.

Le 19 août suivant, Constantin félicite l'administration centrale de l'arrestation des frères Jean-Baptiste et François Gogué, chefs royalistes qui avaient fait leur soumission, mais qui allaient être relégués à Saumur, comme suspects. Il y avait alors des mouvements royalistes à Maisdon et à Châteauthébaud¹¹⁵.

Le 5 septembre 1796, il se plaint du bataillon cantonné à Clisson. Ces soldats commettaient des brutalités ; leur commandant leur donnait raison, injurait les administrateurs, et excédait les paysans par des réquisitions arbitraires, pour des charrois¹¹⁶.

Le 21 avril 1797, les méfaits d'une bande de chauffeurs de pieds terrorisaient les environs de Clisson, troublés par des alarmes continuelles¹¹⁷.

Le 17 octobre suivant, Constantin envoie au département le résultat des élections des administrateurs communaux de son canton. Celles du mois de mars précédent avaient été annulées par une loi du 5 septembre ; mais les anciens administrateurs venaient d'être presque tous réélus, faute d'autres.

A Clisson, le président (ou maire) était M. Méchinaud¹¹⁸, « homme hon-

¹¹² *Archives de Nantes*, L 299.

¹¹³ *Ibid.*, L 299.

¹¹⁴ *Ibid.*, L 299.

¹¹⁵ *Ibid.*, L 299.

¹¹⁶ *Ibid.*, L 299.

¹¹⁷ *Ibid.*, L 299.

¹¹⁸ M. Méchinaud, chirurgien des environs de Clisson, n'avait pas suivi les habitants, dans leur exode du 15 mars 1793, et s'était joint aux royalistes. Il avait servi dans l'armée royale, tant comme chirurgien que comme commandant de cavalerie, et avait été blessé à l'attaque de Nantes, du 29 juin 1791. Depuis il avait fait sa soumission (*Archives de Nan-*

nête, mais royaliste » ; son agent, chargé de l'état-civil, était « républicain, mais âpre au gain, incapable et nul » ; son adjoint, Fonteneau, savait à peine écrire ». Les agents municipaux des paroisses voisines, étaient tous « royalistes ou incapables ». A Boussay, Corbet et son adjoint - Guibert étaient « des chouans ». A Gétigné, Plessis, d'ailleurs « moral », était « nul, illettré et royaliste » ; son adjoint Coupris était « attaché aux prêtres ». A Gorges, Le Simple était « lettré, intelligent, le seul du canton capable de tenir un registre », mais « ancien capitaine royaliste et partisan des prêtres et des nobles » ; son adjoint Retaillon « regrettait la « Messe ! » A Saint-Hilaire, Poirier, « fanatique, était mené par un beau-frère de l'ex-curé Du Ronceray » ; son adjoint Poiron était « mené par le domestique de Du Ronceray ». « Hors de Clisson, ajoute Constantin, » vous cherchiez en vain un seul ami du gouvernement¹¹⁹ ».

Les notaires du canton, au 1^{er} novembre 1797, étaient MM. Boyer, ancien greffier de la police correctionnelle ; Savariau jeune, ancien notaire ; Clisson, ancien notaire, ancien inspecteur des armées royalistes ; Dugast, à Saint-Hilaire, ancien membre de l'année royaliste ; Jean-Baptiste Bureau, à Mouzillon, ancien notaire¹²⁰.

Le décembre de la même année, Constantin dénonce plusieurs royalistes, entre autres François Gogué, chirurgien à Boussay, ancien sous-divisionnaire royaliste (dont nous avons déjà parlé) , « tocsin ambulante », et son frère, Jean-Baptiste Gogué, « ex-Bénédictin, retiré à la Bruffière, aussi très dangereux » ; Alphonse, officier de santé, Boutiller de la Porte, du Landais (en Gorges), « fier, insolent, chef marquant du comité » ; Cornu fils, de la Proutière (en Gorges) ; Paquereau, dit de la Botte-Fleurie, « tigre altéré de sang » ; Douillard, de la Brie (en Gorges), « ex-divisionnaire royaliste, beau-frère de De Vieux, émigré » ; Renaudin, près Saint-Hilaire ; Clisson, notaire à la Goguerie (en Gétigné) ; Paviot aîné, notaire à la Robinière en Gétigné, etc. Le commandant des troupes cantonnées alors à Clisson, s'appelait Belorde¹²¹.

En février 1798, des chauffeurs de pieds sont encore signalés en Mouzillon¹²².

Le 12 mars de cette année, M. Méchinaud était toujours président de l'administration municipale (maire) de Clisson¹²³ ; et en avril suivant, presque tous les administrateurs nouvellement élus avaient figuré dans les armées royalistes l'on ne pouvait en trouver d'autres. M. Méchinaud avait été réélu à

tes, L 209).

¹¹⁹ *Archives de Nantes*, L 209.

¹²⁰ *Ibid.*, L 209.

¹²¹ *Ibid.*, L299.

¹²² *Ibid.*, L299.

¹²³ *Ibid.*, L. 209.

Clisson. Plusieurs paroisses du canton, comme Gétigné, Saint-Hilaire et Gorges, n'avaient pas voulu nommer d'administrateurs. Les agents que l'on y avait nommés d'office, avaient refusé d'accepter ce poste. L'unique administrateur républicain du canton, avait été élu par Boussay¹²⁴.

Le 6 avril 1798, M. Méchinaud fut révoqué, il est vrai ; mais fut bientôt après réélu¹²⁵. A cette date, on poursuivait M. Charles de Vieux : le bruit de sa mort avait couru ; mais on n'en était pas assuré¹²⁶.

Le 12 septembre 1798, Constantin donne des détails sur les fêtes qu'il a organisées à Clisson. Il y en avait eu une le 5 août ; puis le 11 août, une course à pied, avec des prix distribués par un jury. L'administration municipale avait protesté contre ces prix, bien qu'ils eussent été le produit d'une collecte. Il devait y en avoir encore une, le 22 septembre¹²⁷.

C'est à cette époque qu'il faut placer des fêtes renouvelées du paganisme, mentionnées dans les notes de M. Perraud. Il y eut une *fête de l'Agriculture*, pendant laquelle on « laboura les rues » de Clisson, ce qui ne dut pas y faciliter la circulation. Peut-être fit-on seulement semblant de les labourer. Saint-Jacques était le *temple décadaire*, où se faisaient les mariages, chaque jour de décade (Voir page 66).

Le 19 décembre 1798, le commissaire du département exprime ses regrets d'avoir « manqué une rafle de prêtres, assemblés en vue des fêtes du ci-devant Noël »¹²⁸.

Par sa lettre du 22 mars 1799, il prévient le département qu'aux assemblées primaires, réunies le 21 pour nommer des électeurs et des juges de paix, aucun habitant des campagnes ne s'est présenté pour voter. Corbet, agent municipal de Boussay, est un chouan, sachant « juste signer »¹²⁹.

En juin et juillet 1799, une levée royaliste se préparait dans le pays de Clisson. Le mouvement était surtout manifeste à Gétigné et à Montfaucon. M. de la Tribouille, propriétaire de la Cohardière en Gorges, favorisait cette prise d'armes. A Clisson, on se préparait à la défense. M. Méchinaud était président du conseil d'administration (ou maire), avec MM. Guérin¹³⁰ et J. Gautret comme adjoints. A cette époque, on vit des bandes de chouans dans les paroisses de Gétigné et de la Bruffière¹³¹. En septembre suivant, des chouans,

¹²⁴ *Archives de Nantes*, L 209.

¹²⁵ On le retrouve président, en 1799 (*Ibid.*, L 209).

¹²⁶ *Ibid.*, L 209.

¹²⁷ *Ibid.*, L 209.

¹²⁸ *Ibid.*, L 299.

¹²⁹ *Ibid.*, L 209.

¹³⁰ M. Guérin était un des Clissonnais sortis de Nantes, avant la fin de juin 1793, pour se joindre à l'armée royale. Il était resté lié avec tous les anciens chefs royalistes. (*Ibid.*, L 209).

¹³¹ *Ibid.*, L 299.

dont plusieurs venus d'outre-Loire, couraient le pays et arrêtaient les diligences¹³².

Mais Constantin n'avait pas seulement à combattre les royalistes. Il n'avait point su gagner les cœurs des Clissonnais, et la petite ville où il représentait le département, s'était soulevée contre lui. On lui reprochait des excès de pouvoir, des violences ; la municipalité et la garde nationale le détestaient, et faisaient tous leurs efforts pour obtenir son rappel.

Le 1^{er} juillet 1799, le capitaine de la garde nationale se plaignit de lui au département¹³³.

Le 11 août, autre plainte, émanant du président de l'administration municipale, M. Méchinaud. Celui-ci déclare que le représentant du département « a voué une haine éternelle à la municipalité » qui a refusé d'accepter ses deux fils pour secrétaires, comme n'ayant pas l'âge requis¹³⁴.

Le 25 août, une pétition, signée de nombreux habitants et réclamant le rappel de Constantin, fut envoyée à Nantes¹³⁵. Le lendemain, M. Méchinaud et ses adjoints, MM. Guérin et Nicolleau, ainsi que M. J. Gautret, son secrétaire, appuyèrent cette pétition, par une lettre dans laquelle ils signalaient des scènes scandaleuses, produites par la violence du commissaire¹³⁶.

Le 5 septembre 1799, Constantin se disculpait comme il pouvait, mais d'une manière très vague, auprès du pouvoir central qui ne paraît pas s'être beaucoup soucié de le défendre¹³⁷. Le 10 octobre, la municipalité demandait encore son rappel, avec de pressantes instances¹³⁸.

Les évènements vinrent trancher le différend.

Les chouans, nous l'avons dit, étaient alors fort remuants dans la contrée : ils avaient repris les armes, cette année, dans toute la Bretagne ; et, sur ces entrefaites, la petite garnison, cantonnée à Clisson depuis plusieurs années¹³⁹, reçut l'ordre de retourner à Nantes. Clisson, entouré d'ennemis déterminés, restait donc livré à ses seules ressources. Nantes n'en fut pas moins pris par les chouans des généraux Châtillon et l'Andigné, le 20 octobre 1799, et resta plusieurs heures au pouvoir des royalistes. Ses autorités civiles et militaires qui avaient fait preuve, en la circonstance, d'une grande incapacité, étaient hors d'état de porter secours à leurs voisins.

¹³² *Archives de Nantes*, L 299.

¹³³ *Ibid.*, L 209.

¹³⁴ *Ibid.*, L 209.

¹³⁵ *Ibid.*, L 209.

¹³⁶ *Ibid.*, L 209.

¹³⁷ *Ibid.*, L 209.

¹³⁸ *Ibid.*, L 209.

¹³⁹ Elle y était depuis le printemps de 1796.

Le 21 octobre 1799, la municipalité de Clisson, par l'organe de Méchinaud, son président, protestait contre l'abandon de la ville « que l'on aurait pu défendre, en y maintenant des troupes ». Elle demandait un nouveau détachement ; mais, en attendant, ne pouvant repousser les chouans du pays, décidait de faire encore une fois retraite sur Nantes¹⁴⁰. Constantin l'y suivit.

Le 3 novembre 1799, une bande de chouans, commandée par François Gogué¹⁴¹ (Voir pages 397, 398), entra sans résistance dans la ville, renversa les barrières, coupa l'arbre de la liberté, et pilla les meubles de Constantin et de Belorde, commandant de la force armée qui jusque là avait résidé à Clisson¹⁴². Les Chouans en voulaient tout particulièrement à ces deux personnages. Ils ne paraissent pas avoir fait d'autre mal aux habitants, ni occupé longtemps la ville. Cet épisode de la levée royaliste de 1799, fut une conséquence de la prise de Nantes, du 20 octobre.

Le 2 décembre 1799, la municipalité était de retour à Clisson, depuis quelque temps déjà ; et Constantin, encore à Nantes, accusait son ennemi Méchinaud de connivence avec les chouans, « puisqu'il vivait sans crainte au milieu d'eux¹⁴³ ». Constantin était toujours à Nantes, le 16 décembre 1799¹⁴⁴.

En 1798, Pierre Caeault, étant venu s'établir à Clisson, rencontra de grandes difficultés pour s'y rendre et pour y vivre¹⁴⁵. Les routes et les chemins étaient coupés par des fossés et des palissades, obstacles opposés par les paysans à la marche des colonnes ennemies ; les excursions dans la campagne étaient fort dangereuses ; le pays était presque désert, et dans la ville,

¹⁴⁰ *Archives de Nantes*, L 299. ; - et plus haut, page 379, note 2

¹⁴¹ L'on trouve aux Archives de Nantes, liasse L 299, un curieux dossier concernant Jean-Baptiste Gogué, ex-Bénédictin, et son frère François Gogué, chirurgien Boussey, ancien sous-divisionnaire de Charette, tous deux chefs royalistes et dont nous avons parlé déjà. Ils avaient fait leur soumission ; mais avaient été arrêtés et relégués à Saumur, en 1796 (Voir page 397). Emprisonnés au Bouflay, en août 1798, ils avaient été remis en liberté, le 6 novembre de la même année. Il existe, dans la série moderne des Archives de Nantes, un autre dossier sur François Gogué, encore chef de chouans en 1804, puis toujours suspect et surveillé par la police, jusqu'en 1814.

¹⁴² *Archives de Nantes*, L 209.

¹⁴³ *Ibid.*, L 209.

¹⁴⁴ *Ibid.*, L 299.

¹⁴⁵ « *Notice sur Clisson* », par Lemot, édit. 1812, pages 88-90. Lorsque, un peu auparavant « Pierre Caeault s'était hasardé seul à faire un voyage à Clisson, pour en dessiner les sites, il n'y avait trouvé qu'un amas de décombres, au milieu d'un désert et n'avait pas rencontré un seul habitant pour le guider, pas un toit pour lui servir d'asile : le silence des tombeaux régnait partout, et il avait parcouru avec effroi cette ville abandonnée et ce vaste château, dont les oiseaux de proie se disputaient seuls la jouissance » (*Ibid.*, p. 88). Cette description lugubre ne convient qu'aux années 1794 et 1795. A partir du printemps de 1796, Clisson commença se repeupler.

toujours en ruine, bien peu de familles étaient revenues, la plupart habitant de misérables cabanes.

Pierre Cacault acheta les ruines du presbytère de la Madeleine et commença, dès 1798, ses travaux d'installation. Son frère François résolut alors de venir le rejoindre à Clisson ; et d'y finir ses jours, auprès de la belle collection de tableaux, statues et gravures, qu'il avait formée en Italie. Le Musée, destiné à recevoir cette collection, commencé près du presbytère de la Madeleine, en 1799, ne fut achevé qu'en 1804. D'ailleurs, en mars 1801, François Cacault fut rappelé à Rome par la négociation du concordat, et y resta, comme ambassadeur, jusqu'en 1803. En 1804, il put enfin habiter Clisson, et obtint la construction du pont de la Saint-Guaise, au dessous du Pallet, très utile pour permettre aux Clissonnais de communiquer avec Nantes, et que l'on appelle le *pont Cacault* (Voir pages 32-33, 67, 125-126).

Lemot vint à Clisson en 1805, sur la description enthousiaste que lui fit le sénateur Cacault des beautés du lieu. Il en fut si fortement impressionné, qu'il voulut s'y fixer près de ses amis. Il acquit d'abord le bois de la Garenne, et à l'entrée de cette magnifique propriété, sur la route de Torfou, fit bâtir les logements de style italien qu'on y voit encore et qui devinrent sa résidence; puis, à la fin de 1806, il acheta l'église incendiée de Saint-Gilles et ses dépendances, avec tout le coteau faisant face à la Garenne. Les ruines du château appartenaient alors à l'Etat, et Pierre Cacault, héritier de son frère (décédé le 10 octobre 1805), demandait qu'elles fussent annexées au Musée qu'il voulait donner à la Ville de Nantes, à condition qu'on le laissât à Clisson. L'on a vu (page 126) que ce Musée, acheté en 1810 par la Ville de Nantes, y fut transporté en 1812¹⁴⁶. Enfin, Lemot put acheter le château, le 17 octobre 1807, et plus tard la Roche-Sebien et l'église si intéressante de la Madeleine¹⁴⁷.

Nous nous sommes déjà étendu en plusieurs endroits (pages 67-68, 125-126) sur l'influence des frères Cacault et de Lemot dans la reconstruction et le repeuplement de la ville de Clisson. Pierre Cacault écrivait en 1806 « Nous avons voulu rappeler à Clisson ce qui reste de ses anciens habitants, et même de nouvelles familles, puisque une guerre cruelle et désastreuse a détruit entièrement cette ville ». Dans une autre lettre de la même année, il parlait de Lemot, « attiré par nous à Clisson », disait-il, et « déjà propriétaire

¹⁴⁶ Pierre Cacault décéda à Clisson, le 29 janvier 1820. En 1812, Lemot destinait à ses restes et à ceux de son frère François, le tombeau de style grec qu'il projetait dès lors de faire bâtir par Mathurin Crucy, sur l'emplacement de l'église Saint Gilles, et qui devint son propre tombeau. Sur le séjour et les travaux des frères Cacault à Clisson, sur le sort de leur Musée et sur le pont du Pallet, voir la « *Notice sur Clisson* », (1812) par Lemot, pages 86-100. Sur le Musée, voir « *Archives curieuses* », de Verger, II, colonnes 376-377.

¹⁴⁷ « *Souvenirs du statuaire Lemot et de Clisson* », par Ch. Marionneau (*Société Archéologique de Nantes*, Bulletin de 1896).

de la Garenne »¹⁴⁸.

Le relèvement de Clisson ne s'opéra pas vite. Cependant peu à peu les deux rives de la Sèvre, au pied et en face du château, se couvrirent de jolies maisons d'un goût italien fort agréable.

Napoléon 1^{er} ne traversa point la ville, au cours de son voyage de Bayonne à Nantes, en juillet et août 1808. Il arriva à Nantes par la route de la Rochelle, en passant par Montaigu, Remouillé et Aigrefeuille¹⁴⁹. En parcourant le Poitou il avait été frappé par la vue des traces, encore fraîches, de la guerre horrible qui avait dévasté cette contrée, et prit, aussitôt après, diverses mesures, pour favoriser la reconstruction des habitations incendiées. C'est en exécution de ses ordres que fut dressé, le 7 juillet 1812, par le maire Bourneuil (Voir page 103, note 1), un curieux Etat des maisons détruites à Clisson pendant la guerre, destiné à désigner les bénéficiaires d'une prime à la reconstruction, accordée par l'Empereur, et qui nous a été conservé¹⁵⁰. Cette liste des principales maisons ruinées (car certainement beaucoup d'autres, de moindre prix, n'y sont pas mentionnées) donne le nom des propriétaires, la valeur des maisons incendiées, le nombre et la valeur des maisons rebâties, l'année de l'incendie et celle de la reconstruction. Sur les 366 maisons énumérées, toutes présumées incendiées en 1794, une avait été rebâtie dès 1794, une autre en 1795, 8 en 1796, 29 en 1797, 17 en 1798, 13 en 1799 ; et 140 étaient encore en ruine. On avait relevé les autres, de 1800 à 1812.

M. Lemot, dans sa « *Notice* », nous dit aussi qu'en 1812, « plus de la moitié de la ville était rebâtie ».

Les événements des Cent-Jours produisirent un trouble profond dans toute la région clissonnaise : beaucoup de royalistes y prirent les armes, comme aux beaux jours de la grande guerre. Les généraux Travot et Lamarque furent chargés de les combattre.

¹⁴⁸ « Souvenirs du statuaire Lemot et de Clisson », par M. Ch. Marionneau.

¹⁴⁹ « *Passage à Nantes de S. M. l'Empereur Napoléon 1^{er}, 9-11 août 1808* », par J.-C. Renoul ; Nantes, Mellinet. 1859.

¹⁵⁰ *Archives de Nantes, série R : affaires militaires modernes ; primes à la reconstruction*, D'après les évaluations de ce document, parmi les principaux immeubles incendiés à Clisson, nous citerons : l'église paroissiale (60 000 F), l'hôpital Saint-Antoine (10 000 F), les maisons de Mme veuve de Surgère (2 maisons : 3 000 et 5 000 F), et de MM. Michel du Boueix (10 000 F), Louis Minguet (2 maisons : 20 000 et 5 000 F), Gui-Michel Douillard (4 maisons 12 000, 12 000, 4 000, 2 000 F), François Gogué (8 0130 F), Gabriel Clisson (12 000 F), Bureau-Robinière (10 000 F). Jean-Baptiste Bureau (6 000 F), Bureau, notaire (6 000 F), Valentin, de Paris (40 000 F), Marson (15 000 F), Pépin-Poultrière (7 000 F), Honoré Peltier (18 000 F), Jean Lambourg (13 000 F), Béliard et Bâtard (35 000 F), de la Tribouille (8 000 F), Pierre-Louis Dabin (6 000 F). Antoine Fougnot (7 200 F), de Bourneuil (2 maisons) 6 000 et 1 200 F). Pierre Méchinaud (4 000 F). Mascicot-Bérengerie (4 000 F). Sur les 366 maisons énumérées, 92 environ, outre celles que nous venons de mentionner, atteignaient et dépassaient la valeur de 2 000 F.

Le 21 juin 1815 (3 jours après la bataille de Waterloo), le général Lamarque s'étant dirigé sur Roche-Servièrre, à quelques lieues de Clisson, fut attaqué par les corps des généraux royalistes Suzannet et Saint-Hubert qui commandaient pour le roi, dans le Bocage, et que vint soutenir le corps du général D'Autichamp.

Dans ce combat qui fut acharné, le Comte de Suzannet trouva une mort glorieuse, et les paysans de Maisdon, conduits par M. de l'Aubépin, se distinguèrent. Les royalistes tenaient bon dans le bourg de Roche-Servièrre, lorsque Lamarque, passant la Boulogne, put les tourner et les forcer à la retraite¹⁵¹. C'est la bataille la plus sérieuse qui ait été livrée dans les environs de Nantes, en 1815.

Clisson était complètement restauré et rajeuni, et comptait un bon nombre d'habitants, quand la duchesse de Berry y passa, en 1828¹⁵².

Cette princesse, au cours de son voyage dans l'Ouest, arriva de Torfou à Clisson, le 6 juillet 1828, à 2 heures après midi, et y trouva une réception magnifique. Une troupe de vieux soldats Vendéens, débris des grandes guerres, conduits par leur général, M. Douillard, l'attendait près de Toutes-Joies. Madame commença par aller voir les pauvres malades de l'hôpital, puis entra dans la Garenne où une fête champêtre avait été préparée. Des couples de bergers et de bergères, habillés de vert et de blanc, vinrent la saluer et lui servirent d'escorte, dans les allées de ce beau parc. Madame fit alors une petite promenade en bateau sur la Sèvre, et visita le château. Un portier, en costume du moyen-âge, lui présenta, sur un plat d'argent, les clefs de la forteresse ; dans la cour, décorée de guirlandes et d'une profusion de banderoles variées, des personnages, habillés à l'ancienne mode, formaient des groupes pittoresques : on y remarquait un Olivier de Clisson, sa grande épée à la main. La princesse parcourut toutes les ruines, donna un souvenir ému aux victimes du grand puits, et de là se rendit chez M. et Mme du Boueix¹⁵³, à la maison Peloutier, où une superbe collation l'attendait. Elle n'accepta que quelques fruits, et se montra vivement frappée de la beauté des rives de la Sèvre, en cet endroit. Enfin, après avoir gracieusement témoigné sa reconnaissance aux Clissonnais, et les laissant ravis du charme de sa personne, elle monta en voiture le soir même, pour gagner Beaupreau.

¹⁵¹ « *Histoire de la Vendée militaire* », 1895, IV, pp. 351-354.

¹⁵² Le 19 septembre 1923, la duchesse d'Angoulême, se rendant à Nantes et à Auray, pour poser la première pierre du monument élevé à la mémoire des victimes de Quiberon, ne passa point par Clisson. Elle venait de Bordeaux, et suivit la route de la Rochelle, entrant à Nantes par le Pont-Rousseau, après avoir traversé Remouillé. Aigrefeuille et les Sorinières.

¹⁵³ Probablement le fils de M. Michel du Boueix, maire de Clisson en 1791 (Voir page 371, note 3), sa femme paraît avoir été une demoiselle Peloutier.

Clisson s'était distingué parmi les villes qui eurent la joie de recevoir Madame : nulle part fête plus galante ni mieux réussie ne fut offerte à la princesse, pendant sa triomphale pérégrination de 1828¹⁵⁴.

Cependant les mauvais jours n'étaient pas éloignés, et la révolution de 1830 vint bientôt prouver, une fois de plus, l'instabilité des sentiments populaires et la vanité de promesses politiques.

En 1832, confiante dans les serments de fidélité que partout, dans le Midi et dans l'Ouest, l'armée, les autorités et les populations lui avaient prodigués, quatre ans auparavant, au milieu d'un enthousiasme indescriptible, la duchesse de Berry se décida à venir elle-même les leur rappeler.

Le 28 avril, elle débarquait près de Marseille. Cette ville n'ayant pas répondu à son attente, la vaillante princesse partit pour les provinces de l'Ouest, son dernier espoir. Le 17 mai, elle arrivait au château de la Preuille, près de Montaigu, qui appartenait au C^{te} de Nacquard. Elle en partit le lendemain, pour se rendre au château de Bellecour, en Montbert, où elle resta cachée jusqu'au 21 mai; puis gagna la paroisse de Saint-Etienne de Corcoué, et, devenue l'objet de poursuites toujours plus actives, se retira à la ferme du Meslier, dans un bois près de Roche-Servière.

Bientôt cette retraite devint dangereuse, et, le 3 juin, après de longues et pénibles courses, la duchesse trouva un refuge dans la paroisse de Saint-Colombin. Pendant ce voyage du Meslier à Saint-Colombin, elle fit beaucoup de détours, pour échapper aux troupes qui sillonnaient le pays. C'est alors qu'elle se serait approchée de la rive gauche de la Sèvre, près de Monnières, si l'on ajoute foi à ce que racontaient, il y a quelques années, plusieurs vieillards de cette paroisse, tous décédés aujourd'hui. Elle allait de ferme en ferme et de château en château, par les chemins les plus impraticables, déguisée en jeune paysan, tantôt à pied, tantôt à cheval, sous la conduite d'hommes fidèles.

En juin 1832, les environs du Loroux, de Vallet, de Clisson et de Vieillevigne étaient en armes. Le général Dermoncourt s'y rendit d'Aigrefeuille, en toute hâte, pour contenir la région. Alors se livrèrent les combats de Montbert, de la lande de Maisdon et de la Caraterie. Un engagement plus important eut lieu au Chesne, près de Vieillevigne, le 6 juin ; il fut meurtrier, mais indécis.

¹⁵⁴ L'on en peut lire tous les détails dans la « *Relation du voyage de S. A. R. Madame, duchesse de Berry, dans la Touraine, l'Anjou, la Bretagne, la Vendée et le Midi de la France, en 1828* », par le V^{te} Walsh Paris, Hivert, 1829; pp. 279-299 (Supplément aux « *Lettres Vendéennes* », du même auteur). La duchesse de Berry séjourna à Nantes du 22 au 30 juin 1828, et y posa la première pierre de l'écluse de l'Erdre. Le pont de L'Ecluse fut appelé de son nom : *pont Madame*.

Le Baron Athanase de Charette, l'un des principaux chefs *carlistes* (comme on disait en se temps), voyant ses troupes hors d'état de faire tête aux ennemis, se décida à les licencier, après ce dernier combat.

Madame était toujours dans une ferme de la paroisse de Saint-Colombin.

Clisson était occupé par le commandant George, du 29^e régiment d'infanterie, à la tête de troupes assez nombreuses. Le 5 juin, cet officier apprit que quarante-deux royalistes du corps de La Rochejaquelein, se dirigeant sur Cugand, étaient au manoir de la Pénissière, en cette paroisse et à peu de distance de Clisson. Il courut les y surprendre, avec toutes les forces dont il disposait, à savoir un bataillon du 29^e, quatre autres compagnies d'infanterie et une compagnie de gendarmerie mobile.

Retranchés dans le petit manoir et armés d'espingoles évasées, les royalistes repoussèrent, pendant toute la journée du 6 juin, les attaques fûrieuses et réitérées de ces troupes. Vers le soir, l'édifice étant en flammes, ils firent une sortie désespérée, au nombre de trente-quatre, dont étaient les quatre frères De Girardin ; et, en perdant cinq des leurs, purent s'échapper dans la campagne. Huit hommes n'avaient pas entendu l'ordre de départ ; ils continuèrent la défense, au milieu des ruines et jusqu'à l'écroulement du manoir. Enfin, croyant qu'il ne restait plus personne en vie à la Pénissière, les ennemis se retirèrent, laissant 250 morts et emportant un plus grand nombre de blessés. Alors les huit qui avaient été préservés de la mort par l'encoignure de deux murs épais, en sortirent librement. Ce beau fait d'armes, qui fit briller d'un vif éclat la valeur des derniers champions de la légitimité, est une fin glorieuse pour les annales de la Vendée militaire¹⁵⁵.

Madame comprit qu'il lui serait bien difficile de se dissimuler plus longtemps à la campagne : le 9 juin, elle quitta la paroisse du Pont-Saint-Martin où elle se tenait cachée depuis quelques jours, et entra à Nantes, déguisée en paysanne. Reçue d'abord dans une maison qui ne parut pas assez sûre,

¹⁵⁵ L'on trouvera dans Créteineau-Joly, édit. 1899, IV, pp. 580-581, les noms des 42 braves de la Pénissière. Nous pensons avoir connu le dernier survivant d'entre eux. Il s'appelait François Viaud et vivait fort pauvre au hameau de la Rochelle, sur le bord de la Sèvre, en la paroisse du Pallet : il y est décédé vers 1888.

L'on conserve comme un précieux souvenir, dans une famille Nantaise, le clairon dont les sons ne cessèrent d'animer au combat les vaillants assiégés de la Pénissière, pendant toute la journée du 6 juin 1832, en répondant aux clairons et aux cris clé leurs ennemis. Les blessés du commandant George furent transportés à l'hôpital de Clisson, où beaucoup décédèrent et furent inhumés dans le cimetière de la Trinité, comme l'inscription d'une pierre tombale que l'on remarque dans ce cimetière. Quant aux cadavres des morts, il est possible qu'on les ait portés d'abord au cimetière de Cugand, puis à celui de la Trinité.

elle se réfugia bientôt à l'hôtel Du Guiny, rue Haute-du-Château, n° 3, où la cachette dans laquelle cette princesse passa plus tard, de si cruelles heures, pendant la nuit du 6 au 7 novembre 1830, est toujours l'objet de respectueuses visites.

Ici se termine l'histoire de Clisson. Désormais cette ville n'est plus connue que par les témoignages de l'admiration des artistes et des voyageurs.



